



Savigny en Véron



**Magazine d'informations
municipales
2013/2014**

CHINON CUISINES
 Conception - Installation
 Route de Tours - 37500 CHINON
 02 47 58 97 16
 chinoncuisines@orange.fr



Ouvert du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h



FRANCK
BEUN
 EDIFICE
 &
 HABITAT

MAÇONNERIE - PLÂTRERIE - MENUISERIE -
 TAILLE DE PIERRES - CARRELAGE - ASSAINISSEMENT
 Z.I. RICHELIEU - 37120 - 02 47 58 12 30

Une Beauté d'avance...

**TÉAU
 SYLVAINÉ**
 L'INSTITUT - 26 rue St-Lazare - 49590 FONTEVRAUD

02 41 52 98 85
 06 84 36 15 65



*Restauration
 Copie d'ancien*

*Sur mesure
 Cuisines artisanales*

*Restauration
 chaises
 et fauteuils*

Ebéniste



Dominique MUREAU
 1 rue des Tilleuls Fougères - 37420 - SAVIGNY-EN-VÉRON
 Tél. 02 47 58 87 42

MENUISERIE • ESCALIERS

Sarl Julienne



**BOIS
 ALUMINIUM
 PVC**

*Agencement de cuisines
 Rustiques et Modernes*

SAVIGNY EN VÉRON - Tél. 02 47 58 42 31

**CHARPENTE - COUVERTURE
 ZINGUERIE**

*L'artisan
 du Véron*

*Aménagement de combles et placo
 Démoussage de toiture et façade
 Ramonage - Réparation - Multi services*

Gilles Teillet - 1, rue de l'Ormeau - 37420 Savigny en Véron
 Tél. 02 47 58 04 92 - Port. 06 08 95 74 55

**LA PEINTURE
 DU VERON**

PEINTURE INTÉRIEURE EXTÉRIEURE
 Traitements de toitures et de façades
 Revêtements de murs et de sols
 Particuliers et Professionnels

1, rue de l'Ormeau - 37420 SAVIGNY-EN-VERON
 Tél. 02 47 93 32 20 - 06 74 71 00 51
 lapeintureduveron@orange.fr

MAÇONNERIE - TAILLE DE PIERRE - PLACO

NEUF & RESTAURATION

SARL Gianni THIBAUT

Tél : 02 47 58 95 49
 Port : 06 81 68 88 32
 5 rue de la fontaine Rigault
 37420 SAVIGNY EN VÉRON

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
 Installation neuf et rénovation - Dépannage

Eric Ménier

02 47 58 91 32 - 06 65 46 13 41

7, rue de la Berthelonnière - 37420 Savigny en Véron



infotek
 votre service informatique

SARL INFOTEK
 1, route des Marais
 37420 HUISMES
 Tél/Fax : 02 47 95 49 71
 Mobile : 06 85 42 12 38
 max.r@wanadoo.fr

**A vos côtés
 depuis
 13 ans**

VOTRE SPECIALISTE DE LA SECURITE

ATS

INSTALLATION
 DEPANNAGE
 MAINTENANCE

- ✓ Alarme intrusion
- ✓ Alarme incendie
- ✓ Vidéosurveillance
- ✓ Télésurveillance
- ✓ Appel détresse
- ✓ Contrôle d'accès
- ✓ Automatismes portails/portes garages

ALARME TOURANGELLE DE SECURITE

Matériel Agréé
 POSSIBILITE D'ACHAT OU DE LOCATION

Partenaires : **BOSCH** **DAITEM** **SEPTAM** **SECURITAS**

« Z.A. La Gare » - 37190 RIVARENNES
 www.ats-alarme-securite.com **02 47 954 964**

**La Boutic'
 Charlot**

Parc d'activités Benais-Restigné
 37140 BENAIS
 02 47 97 47 97
 www.boutic-charlot.com

Horaires :
 lundi au vendredi
 8h / 12h30 - 14h / 18h
 samedi :
 10h / 12h30 - 14h / 18h



Le premier janvier prochain verra la naissance de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire. Après des mois de réunions et d'échanges constructifs, cette nouvelle entité va permettre le franchissement des frontières communales pour plus de solidarité entre elles.

Pour ce qui nous concerne nous devons rester attentifs au maintien d'une ruralité consciente de son rôle équilibrant dans cette mutation. Celle-ci peut apparaître centralisatrice, à nous de ne pas en avoir peur mais plutôt d'œuvrer à la faire vivre.

Durant cette mandature, nous nous sommes attachés à conduire à bien nos projets dont vous trouverez la liste ci-après, sans porter atteinte à un taux d'imposition constant depuis 2008 et nos finances sont saines, sans nouveaux emprunts.

Nos réalisations ont bien entendu causé des perturbations à la vie de notre village. Vous les avez subies avec patience et compréhension. Merci à vous.

Dans la vie du village, nos associations sont un relais important à l'action communale dans notre vie quotidienne. Qu'elles soient culturelles, sportives ou sociales, leur bilan nous encourage à renouveler leur subvention et à mettre à leur disposition des installations confortables.

Les difficultés de l'heure si nombreuses soient-elles, ne doivent pas nous détourner d'une volonté tenace de solidarité, d'optimisme et de respect mutuel.

Etre élu, c'est faire un choix, affirmer des points de vue, ce n'est pas toujours plaisir.

Pour finir, je tiens à remercier tous ceux élus ou employés municipaux qui se sont associés à mon action. Leur dévouement à leur poste ou dans leur fonction m'a été précieux.

Que notre univers ou évolution, nous accompagnent vers une excellente nouvelle année.



Le Maire,
Eveline ZANARDO

Comme le veut la tradition, les Conseillers Municipaux, les adjoints et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2014.

Pour fêter cette nouvelle année, nous vous convions le mercredi 8 janvier 2014 à 18h à la salle des fêtes.

Sommaire

Edito	p3
Vie municipale	p4
Budget	p7
Réalisations	p8
Enfance	p10
Souvenirs, souvenirs	p12
Vos associations	p16
Divers	p22
Intercommunalité	p24
Infos pratiques	p25
Le carnet	p27

Votre Mairie
Ouverte du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h30 et de 13h00 à 17h00
Tél. 02 47 58 81 12
Fax : 02 47 58 83 97
mairie.savigny-en-veron@wanadoo.fr
www.mairie-savignyenveron.fr

Portable des élus :
en cas d'urgence composez le 07 86 29 11 99

Ce bulletin a été édité par l'agence 37 de création
ZC La Grande Prairie
37140 Bourgueil
Tél. 02 47 97 97 62
Fax : 02 47 97 44 66
www.37decreation.com



La Municipalité de Savigny-en-Véron remercie les annonceurs et tous ceux qui contribuent à la mise en valeur de la commune.



La commune de Savigny-en-Véron est membre de
l'Amicale des Savigny de France et de Suisse
www.savigny.net



Commune du site inscrit
Savigny-en-Véron

BOITE À IDÉES POUR LE CONTENU
DU BULLETIN MUNICIPAL :
Vos suggestions seront les bienvenues !

Fermeture de la mairie :
Le jeudi 9 janvier 2014 pour archivage

vie municipale

> Interventions de la municipalité dans ses différents domaines de compétence :

- Rénovation des locaux de la boule de fort et du club de l'amitié.
- Eclairage dans certains hameaux et aux abords de tous les abris bus pour la sécurité des enfants.
- Réfection complète de la cantine.
- Divers travaux aux écoles :
 - ➔ Toiture des préaux, peinture, mobilier, menuiseries.
 - ➔ Investissement sur l'avenir avec du matériel pédagogique de dernière génération permettant aux enfants de se familiariser avec les dernières techniques.
- Travaux de voirie dans tous les hameaux.
- Isolation d'un logement communal.
- Agrandissement du Club House pour le football, tennis et pétanque.
- Différents travaux dans le bocage.
- Embellissement de la commune avec le fleurissement.
- Restauration des anges et du clocher à l'église.
- Restructuration de la Mairie, remodelage de la place et ses alentours en priorité pour les personnes à mobilité réduite.

La liste n'est pas exhaustive mais ce sont les principaux travaux effectués durant cette mandature.



> Inauguration de la mairie et de la place publique qui a eu lieu le samedi 16 novembre 2013



> Comptes rendus Conseils municipaux 2013

Dans le magazine d'informations municipales, vous trouverez les comptes rendus succincts de réunions de Conseil Municipal. Si vous le désirez, vous pouvez consulter les comptes rendus détaillés en Mairie ou assister aux réunions du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence d'Eveline ZANARDO - Maire.
Mardi 12 février 2013 à 20h à la Mairie.
Le Conseil Municipal,

Entend les rapports des commissions :
Scolaire/Cantine, Bâtiments, Voirie, Bois et Sports.

• DECIDE d'approuver la charte de déontologie relative au fichier de partage de la demande locative sociale de l'Indre-et-Loire.

• APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes du Véron pour le transfert de compétence «construction des logements et locaux pour le Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie».

• ACCEPTE de signer le contrat Natura 2000 au titre du «site basses vallées de la Vienne et de l'Indre» et du «site vallée de la Loire de Candes-Saint-Martin à Mosnes et de la Vallée de la Loire d'Indre-et-Loire» pour des travaux de restauration de parcelles communales.

• DESIGNER un nouveau délégué qui siègera au sein de la Commission Locale d'Information de la Centrale Nucléaire.

• PROPOSE une offre d'achat des parcelles au lieudit «la Canche» appartenant à la Commune d'Avoine.

• ACCEPTE la prise en charge financière de la destruction des nids de frelons asiatiques.

• ATTRIBUE à la SARL Archi'Paysages située à Ambillou 37340 - la Rabellière - la mission de maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement de la place publique et de la rue du Stade.

• EMET un avis favorable à la rétrocession à la commune de la totalité des voiries, des équipements communs, des noues et de tous les réseaux (dont éclairage public, eau, assainissement, téléphone...) du projet immobilier des Fromenteaux réalisés par la société Bouygues Immobilier.

• REAJUSTE le montant de l'enveloppe prévisionnelle des travaux de restructuration et d'extension des locaux de la Mairie existante qui s'élève à 326 223.79 € HT.

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence d'Eveline ZANARDO - Maire.
Mardi 3 avril 2013 à 20h à la Mairie.
Procuration : Mme HAUTCŒUR a donné procuration à Mme ZANARDO.
Le Conseil Municipal,

Entend les rapports des commissions :
Urbanisme, Scolaire/Cantine, Fête, Voirie, Bois et Sports.

• APPROUVE le Compte Administratif 2012.

• AFFECTE les résultats de l'exercice 2012 et APPROUVE le compte de gestion 2012.

• VOTE les taux d'imposition 2013 et décide de ne pas les augmenter pour cette année.

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	17,07%
Taxe foncière bâti	20,52%
Taxe foncière non bâti	60,72%

• ACCEPTE le Budget Prévisionnel 2013.

En fonctionnement, le budget s'équilibre à hauteur de 1 849 392 € et en investissement à hauteur de 2 235 983 €.

• VOTE les subventions annuelles aux associations.

• FIXE la durée d'amortissement de certains biens.

• ACCEPTE la révision des tarifs généraux des prestations du crématorium représenté par la SARL Les Champs Fleuris à compter du 2 avril 2013.

• APPROUVE l'avenant n°1 d'un montant de 3 910 € HT pour les honoraires du maître d'œuvre dans le cadre des travaux de la Mairie.

• DEMANDE le concours du Conseil Général au titre des amendes de police pour la sécurisation du centre bourg.

• VEND les parcelles AH ns° 1123-1126-1130 et 1131 situées au lieudit «les Louzais» à M. et Mme Moisy en application du crédit-bail.

• ACHETE à titre gratuit les parcelles AH 1367 et 1370 au GFA la Croix.

• NE FORMULE aucune remarque sur le projet de plan local d'urbanisme de la Commune de Beaumont-en-Véron.

• FAIT un don de l'ancienne balance publique qui était située sur la place du Bourg à l'Ecomusée.

QUESTIONS DIVERSES

- Rappel ! Concours des maisons fleuries : inscription à faire en Mairie avant le 24 juin 2013.

- Mise en place de la journée nettoyage sur la commune fixée au dimanche 30 juin 2013, la population est invitée à y participer. Venez nombreux (conditions à consulter en Mairie).

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence d'Eveline ZANARDO - Maire.
Mardi 23 mai 2013 à 20h à la Mairie.
Procuration : M. HERVOIL a donné procuration à M. CHAUVELIN, M. ROUX à Mme ROULET et M. BEUN à M. FOURNIER.
Le Conseil Municipal,

Entend les rapports des commissions :
Scolaire/Cantine, Fête, Voirie, Bois.

• Approuve le projet de périmètre de la nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion ainsi qu'il suit : 12 oui - 1 non

Communauté de Communes de la Rive Gauche de la Vienne

- Candes Saint Martin
- Cinais
- Couziers
- La Roche Clermault
- Lerné
- Marçay
- Saint-Germain-sur-Vienne
- Seuilly
- Thizay

Communauté de Communes de Rivière Chinon Saint Benoît-la-Forêt

- Chinon
- Rivière
- Saint Benoît-la-Forêt

Communauté de Communes du Véron

- Avoine
- Beaumont-en-Véron
- Huismes
- Savigny-en-Véron

• Approuve la catégorie du nouvel EPCI qui sera une Communauté de Communes à Fiscalité Professionnelle Unique.

• Approuve le projet des statuts annexés à la présente délibération.

• Approuve la composition du futur Conseil Communautaire fixé ainsi par les statuts :

- Candes Saint Martin	1 siège
- Cinais	1 siège
- Couziers	1 siège
- La Roche Clermault	1 siège
- Lerné	1 siège
- Marçay	1 siège
- Saint Germain-sur-Vienne	1 siège
- Seuilly	1 siège
- Thizay	1 siège
- Rivière	2 sièges
- Saint Benoît-la-Forêt	2 sièges
- Chinon	13 sièges
- Avoine	4 sièges
- Beaumont-en-Véron	6 sièges
- Huismes	3 sièges
- Savigny-en-Véron	3 sièges

Dit que la composition de ce conseil, sera la même après le renouvellement des Conseils Municipaux, la répartition des sièges entre les communes membres étant conforme aux dispositions de la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 modifiée.

- APPROUVE les travaux d'effacement des réseaux électriques pour une partie de la rue du Stade et des abords scolaires.

- VOTE les avenants pour les travaux de la Mairie.

- EMET des écritures comptables.

- RETIENT les entreprises pour les travaux d'extension du vestiaire du stade.

- RETIENT le maître d'œuvre pour les travaux du clocher et beffroi de l'église.

- SOLLICITE une subvention de l'état dans le cadre de la réserve parlementaire de M. Baumel.

- RENOUELLE le contrat Natura 2000 pour 2 ans (2013-2014) pour la gestion des Pelouses de Bertignolles avec le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre (Cen Centre).

- APPROUVE la convention avec la Société Ecosys dans le cadre de l'élimination des déchets végétaux produits par la collectivité.

- PREND connaissance des décisions prises du 1^{er} janvier au 23 mai 2013.

- ACCEPTE le raccordement de notre commune au SAIP (Système d'Alerte et d'Information aux Populations) par le biais de notre sirène située au garage municipal.

- DENOMME la rue du lotissement EDF aux Fromenteaux «la rue de l'Avenir».

QUESTIONS DIVERSES

- Création d'un club de pétanque.

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence d'Eveline ZANARDO - Maire.

Mardi 2 juillet 2013 à 20h à la Mairie.

Procuration : M. FOURNIER a donné procuration à M. BEUN, M. CHAUVELIN à Mme VIGNERON.

Absent excusé : M. HERVOIL

Le Conseil Municipal,

Entend les rapports des commissions :

Scolaire/Cantine, Bâtiments, Voirie, Bois et Sports.

- RETIENT la société TPPL pour un montant de 89 543.30 € HT pour les rues suivantes :

LOCALISATION
Rue de la Noue
Rue de la Sauvagère
Rue des Jonquilles
Rue des Moulins
Rue des Passeurs
Carrefour rue de la Sauvagère / rue des Mûriers
Rue de la Sauvagère (côté carrefour rue des Mûriers)
Rue de la Sauvagère à côté du carrefour rue Halbardière

- APPROUVE les travaux d'effacement des réseaux de télécommunication pour une partie de la rue du Stade.

- RETIENT les entreprises suivantes pour les travaux d'aménagement de la place publique et de la rue du stade :

LOT 1 -VRD :TPPL

LOT 2 - Fourniture de la pierre naturelle : Carrières La Pierre de France

LOT 3 - Eclairage public : Entreprise Citéos

LOT 4 - Espaces verts : Entreprise Anvalia

- DESIGNER la société Ascodie(+) pour assurer la mission de coordination SPS dans le cadre des travaux d'aménagement de la place publique et une partie de la rue du stade.

- PROPOSE une augmentation de 1% et FIXE comme suit, du 3 septembre 2013 au 4 juillet 2014, les tarifs des repas servis à la cantine scolaire municipale :

- 2.47 € le prix d'un repas pour les enfants fréquentant l'Ecole Maternelle.

- 2.60 € le prix d'un repas pour les enfants fréquentant l'Ecole Élémentaire.

Le prix de 6.12 € pour un repas adulte reste inchangé.

QUESTIONS DIVERSES

- Inauguration et ouverture au public de la Mairie le samedi 14 septembre 2013 à 11h.

- Concours des maisons fleuries : passage de la commission chez les personnes inscrites prévu le mardi 30 juillet 2013 à partir de 15h.

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence d'Eveline ZANARDO - Maire.

Mardi 17 septembre 2013 à 20h à la Mairie.

Le Conseil Municipal,

Entend les rapports des commissions :

Tourisme/environnement, Scolaire, Voirie, Bois, Sports, Bâtiments et Fêtes.

- ACCEPTE les mouvements de crédits pour comptabiliser la sortie du bien de l'atelier Moisy de la Zone Artisanale.

- RECONDUIT la convention d'usage de 2012 à 2022 pour le plan de gestion des Hauts de Bertignolles avec le conservatoire d'espaces naturels de la région centre.

- ETABLIE une convention de servitude avec le propriétaire de la parcelle ZH N°1 pour permettre l'évacuation des eaux pluviales de la salle d'activités.

- RENOUELLE l'intervention du club d'échecs d'Avoine à l'école primaire, année scolaire 2013/2014, pour toutes les classes.

- RECONDUIT le contrat de maintenance forfaitaire annuel auprès de Masc Informatique pour le matériel informatique de l'école maternelle.

- RETIRE la délibération du 23 mai 2013 portant sur la sirène SAIP.

- ADHERE à la fondation du patrimoine dans le cadre des travaux de l'église.

- REACTUALISE le tableau des effectifs suite à la nomination d'une ATSEM de 1^{ère} classe.

QUESTIONS DIVERSES

- Fermeture de la Mairie le 4 octobre 2013 pour le réaménagement des archives.

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence d'Eveline ZANARDO - Maire.

Mardi 22 octobre 2013 à 18h30 à la Mairie.

Le Conseil Municipal,

Entend les rapports des commissions :

Tourisme/Environnement, Scolaire, Voirie, Bois, Sports, Bâtiments et Fêtes.

- APPROUVE les montants de la révision de l'attribution de compensation de la commune d'Avoine.

- NE FORMULE aucune objection au projet d'exploitation d'une unité de méthanisation au lieu-dit les Champs Fleuris.

- VOTE les abonnements pour le secrétariat de la Mairie, les écoles et la cantine.

- PROCEDE à des virements de crédits pour permettre les prélèvements du Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale.

- MODIFIE une zone du Plan Local d'Urbanisme.

- CONTRIBUE exceptionnellement à une aide financière.

- INDEMNISE un propriétaire suite à une convention de servitude des réseaux d'eaux pluviales sur sa parcelle.

QUESTIONS DIVERSES

Inauguration de la Mairie et de la place publique le samedi 16 novembre 2013 à 16h.

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence d'Eveline ZANARDO - Maire.

Mardi 4 novembre 2013 à 20h à la Mairie.

Le Conseil Municipal,

Entend les rapports des commissions : Voirie et Bois.

- VOTE les 3 délégués qui siégeront au sein de la Communauté de Communes Chinon, Vienne et Loire :

- ZANARDO Eveline

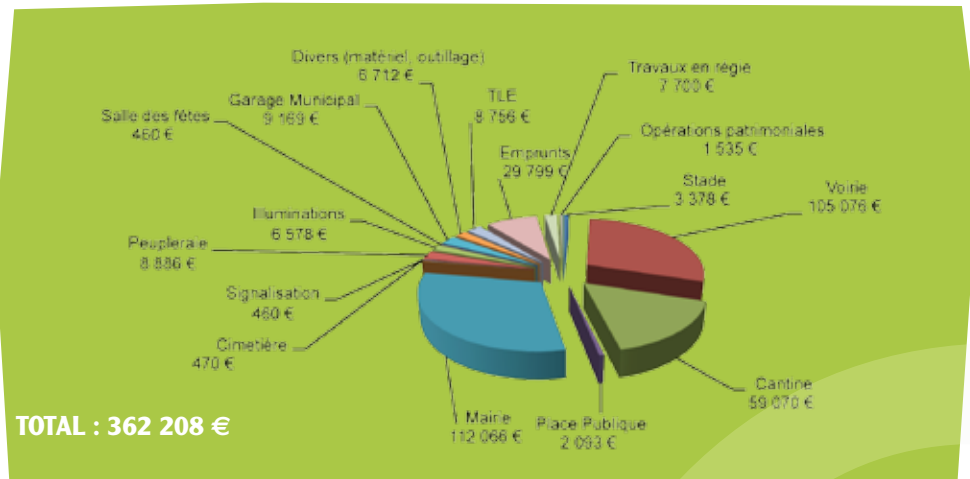
- HERVOIL Pierre

- CHAUVELIN Laurent

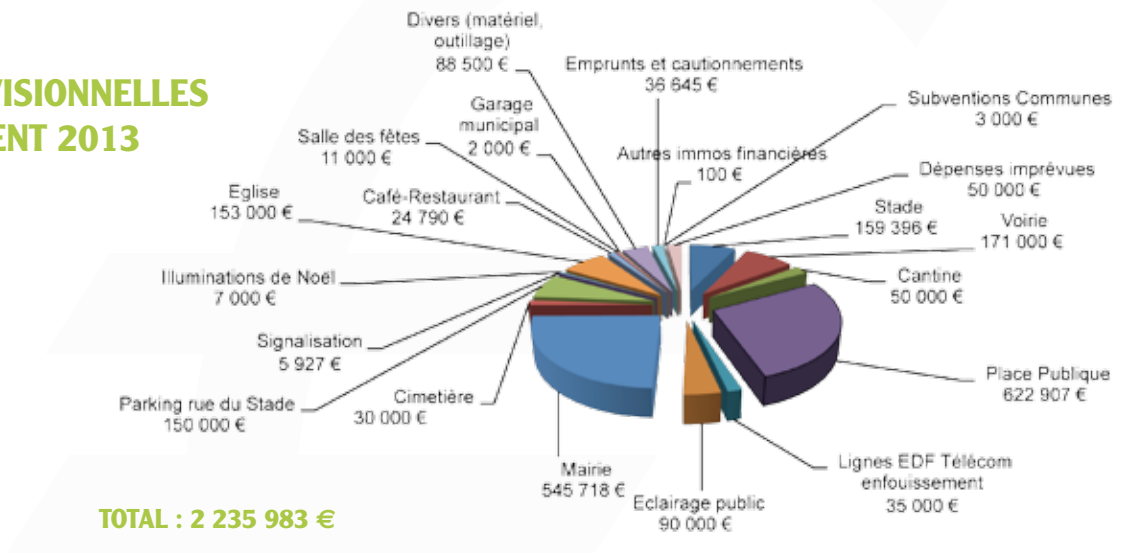
QUESTIONS DIVERSES

Lecture d'un courrier de mécontentement d'une administrée sur l'installation de mobil home.

Marché de Noël le samedi 30 novembre 2013 à la salle des fêtes.



DÉPENSES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2013



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2012

(dépenses obligatoires)

Les plus gros chapitres sont :

- Les charges de gestion générale : 213 527 €
- Les charges de personnel : 411 340 €
- Les charges de gestion courante : 207 866 €

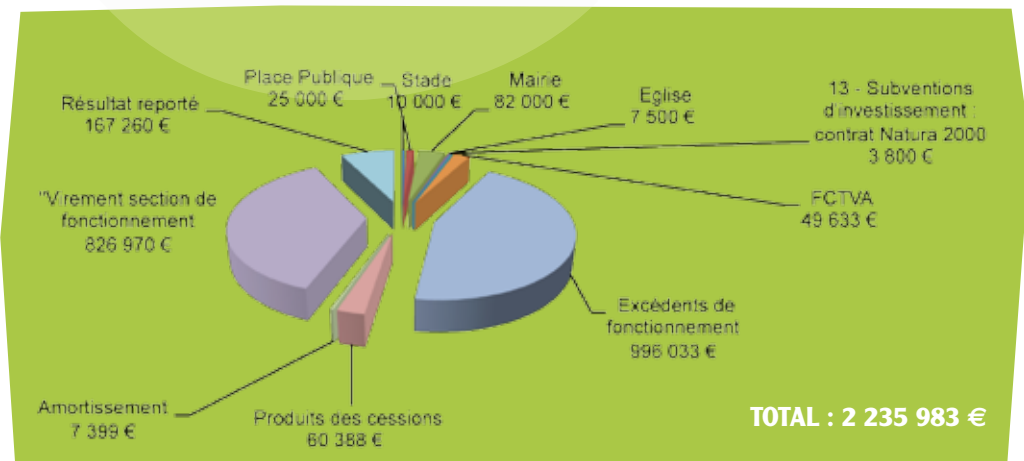
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2013

(dépenses obligatoires)

Les plus gros chapitres sont :

- Les charges de gestion générale : 308 200 €
- Les charges de personnel : 432 900 €
- Les charges de gestion courante : 222 173 €

RECETTES PRÉVISIONNELLES D'INVESTISSEMENT 2013





Commission des sports

Article écrit par le responsable de la commission des Sports,
Michel ROUX.

> le football

Après une saison sportive 2012-2013 réussie, avec une accession en division supérieure des deux équipes. L'Union Sportive Véronaise va pouvoir bénéficier de la nouvelle salle associative (Club House), salle réalisée par les entreprises :

- RMC, maçonnerie
- Jean-Pierre Moisy, charpente-couverture-bardage
- Frédéric Julienne, menuiserie extérieure alu et intérieure bois
- SAINTON, plâtrerie - isolation
- Eric Menier, électricité - chauffage
- Fabrice Beugnet, plomberie
- Frédéric Lefief, carrelage
- LAMBERT, peinture.

Cette salle servira au tennis et à la pétanque.

> le tennis

Une nouvelle équipe a relancé le club et par son dynamisme espère dès cette saison voir son effectif augmenter. Le démoissage des cours a été réalisé par les agents communaux (résultat très satisfaisant).

> la pétanque

2013 a vu naître une nouvelle association, un club de pétanque, bienvenue à eux et longue vie à cette nouvelle activité dans notre commune (déjà de nombreux adhérents) et un premier concours réussi malgré le mauvais temps.

La commission sports vous souhaite une bonne saison sportive 2013-2014 ainsi que santé et bonheur à toutes et à tous.

Commission bâtiments

Article écrit par le responsable de la commission Bâtiments/Cimetière, Franck BEUN.

Voilà une année bien animée sur le chapitre des bâtiments.

Beaucoup de travaux de construction, rénovation, aménagement, embellissement, tout l'ensemble de ces travaux avec divers intervenants extérieurs et aussi une forte participation des agents techniques.

En reprenant les différents chantiers, on pourra citer des travaux :

- les écoles, de toiture et de menuiserie
- la cantine, de peinture et de menuiserie
- l'école primaire, de toiture
- le logement communal, avec la reprise de la façade
- l'église, les sols : réfection en dallage pierre.

L'équipe de la commission des bâtiments se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2014 et prévoit toujours la même dynamique pour cette future année.

Commission voirie et environnement

Article écrit par le responsable de la commission Voirie - Bois - Prés - Agriculture, Guy PITAULT.

> VOIRIE

- Réfection des routes :
 - Le bourg (rue des Capelets et de la Minotière)
 - Roguinet (rue du Pré aux Moines et rue des Caillis)
 - Le Puy Rigault
 - Fougères
 - Bertignolles
 - La Gilbardière
 - La rue Guillot
 - La rue de la Sauvagère
 - La rue des Corsaires et de la Noue
 - La route des Moulins
 - Rue de la Fontaine Rigault
 - Rue des Passeurs
 - Rue des Galuches.

Travaux d'aménagement sur les départementales 118 et 418.

Pose de miroirs au carrefour de la départementale 418 et de la rue du Moité et au lieu-dit Roguinet au carrefour de la

rue du Pré aux Moines et des Caillis.

Pose de panneaux «cédez le passage» et «stop» sur les axes qui débouchent sur la départementale 118.

Pose de panneaux «stop» à l'intersection de la rue de la Halbardière et de la Fontaine Rigault.

> ENVIRONNEMENT

- Entretien, défrichage et remise en état des différents plans d'eau (le Pas de Goubert, le Pas de la Gilbardière, Bertignolles, la Fosse des Marchis) et de la Cale de Bertignolles
- Nettoyage des fossés
- Réfection des chemins
- Travaux d'aménagements divers.

> BOIS ET PRÉS

Travaux effectués en collaboration avec mon collègue Bernard MUREAU, Conseiller Municipal en charge des bois et des prés.

- Vente des peupliers (aux lieudits le Pas des Places, la Petite Canche, la Canche, la Gilbardière).

- Eclaircie et vente (sapinière de la Gilbardière).

Commission urbanisme

Article écrit par le responsable de la commission Urbanisme - Tourisme - Environnement et Culture, Pierre HERVOIL.

Voilà déjà presque six ans d'écoulés et notre temps municipal arrive à échéance. Cela a été un plaisir que de travailler avec l'équipe municipale de Savigny-en-Véron, je dis bien, toute l'équipe !

J'étais en charge de l'urbanisme et du développement touristique ce qui est une tâche difficile pour une commune aux moyens financiers limités.

Le projet des Fromenteaux a été à son terme, même si le style n'était pas celui escompté au départ : cependant ce sera des foyers en plus à Savigny-en-Véron avec des enfants supplémentaires qui animeront notre village.

Je n'ai qu'un regret, c'est l'échec du projet «accrobranches» de Jean Damien Bonnefoy, que le conseil entier soutenait, mais les «embûches intercommunales» ont eu raison de la patience du maître d'œuvre : dommage pour Savigny-en-Véron !!

Le village s'est embelli durant cette mandature, d'autres équipes suivront et je leur souhaite bon courage : je ne serai pas loin et toujours attentif dans la nouvelle Communauté à la Commune de Savigny-en-Véron, chère à mon cœur !

Mes respects, Madame le Maire !

- Plantation de peupliers (aux lieux-dits Tétine, la Canche, Pas des Places).
- Plantation de frênes (au lieu-dit l'Étang des Marchis).
- Remise en prairie naturelle au lieu-dit «la Gilbardière», contrat Natura 2000. (Pour information : la clôture sera réalisée par Entraide Ouvrière).

Les personnes intéressées par du bois de chauffage peuvent s'adresser à la Mairie pour connaître les conditions.

- Débardage :
Comme les années précédentes, il est rappelé aux propriétaires vendeurs de bois d'informer l'acheteur que les frais de remise en état des chemins dégradés suite à l'enlèvement des billes de bois seront à sa charge. Par ailleurs, un arrêté autorisant le débardage devra être demandé auprès de la (ou des) Mairie(s) concernée(s) par l'enlèvement qui procédera à l'établissement d'un état des lieux. A défaut d'identification du prestataire fautif, la mairie se retournera contre le propriétaire.

- Brûlage :
Le brûlage à l'air libre est interdit en application des articles L541-1 et suivants du Code de l'environnement et de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Toutefois, seul le brûlage des déchets verts agricoles peut être autorisé pour des raisons sanitaires ainsi que le brûlage de bois issus des zones contaminées par les termites.

NATURA 2000, dans le cadre de ses actions, propose des contrats :

- De remise en état des prairies après l'exploitation d'une peupleraie.
 - De prise en charge de l'entretien des frênes têtards par émondage.
 - D'aide à la plantation de frênes, sous certaines conditions.
- Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la Mairie ou au PNR Natura 2000, la Maison du Parc à Montsoreau (Olivier Riquet).

Commission scolaire - cantine et action jeunesse

Article écrit par la responsable de la commission Scolaire - Cantine et Action jeunesse, Jeannine ROULET.

2013 est l'année de la réflexion et de la concertation pour Savigny-en-Véron, en ce qui concerne l'application du décret du 24 janvier (réforme des rythmes scolaires), auquel notre collectivité est contrainte.

Respecter le rythme de l'enfant, reste une préoccupation majeure de la Mairie. C'est pourquoi elle s'entoure des responsables également concernés (directeurs d'école, parents élus aux conseils d'école, professionnels de la petite enfance, tissu associatif et élus de la Communauté de Communes du Véron), avant d'agir en septembre 2014.

La nouvelle organisation aura pris en compte la sécurisation de la prise en charge des enfants, la nature et la qualité des activités proposées pendant un temps d'accueil périscolaire, l'harmonisation des horaires de fin de classe entre les écoles, le transport et fin de la construction de la salle multi activités.

Tandis qu'une nouvelle Directrice s'est installée suite au départ de Mme Sylvie Verneau, nous nous

réjouissons d'un nombre d'enfants en augmentation que ce soit en maternelle ou en primaire.

A la cantine, on a accueilli en remplacement de notre cuisinier en arrêt maladie, M. Alain Froger, au parcours professionnel intéressant.

Réfection de menuiseries, réparation de la verrière, travaux de peinture, réfection du bitume des cours de récréation sont des priorités de 2013, avec l'idée de maintenir le confort, la sécurité, l'entretien dans les locaux appartenant à la collectivité et dans lesquels séjournent les enfants.

En ce début 2014, date à laquelle on exprime des vœux de bonheur, c'est aussi un mandat d'adjointe responsable de la Commission Scolaire - Cantine et Action Jeunesse qui s'achève.

L'occasion est là de vous faire partager le plaisir et le sérieux que j'ai ressenti à vous écouter et à collaborer aux côtés des enfants, des parents, des enseignants, des employés municipaux et des collègues élus.

Que cette nouvelle année se poursuive sur des projets heureux et constructifs.

PRÉVISIONS DES TRAVAUX 2014

> BOIS ET PRÉS

- Emondage des arbres du Pas de Goubert.
- Remise en prairie de la Canche en contrat avec Natura 2000.

> ENVIRONNEMENT

- Curage de l'étang du Pas de Goubert et aménagement d'une aire de jeux.

> RAPPELS

- Il appartient aux riverains d'entretenir les haies privées débordant sur le domaine public (articles D 161-22 à D 161-24 du Code Rural) sous peine de mettre en cause leur responsabilité civile en cas d'accident. Deux courriers seront envoyés aux propriétaires concernés. Sans réponse de leur part, la Mairie se verra dans l'obligation de faire effectuer les travaux à leurs frais.
- Dans le même esprit, je recommande aux utilisateurs des chemins de veiller à ne pas les dégrader. L'entretien des chemins représente un coût non négligeable pour la commune.
- Pour permettre l'écoulement des eaux pluviales et le nettoyage des fossés par les services de la collectivité, la Mairie rappelle que les fossés situés sur la ou les parcelle(s) privée(s) d'un (ou deux) particuliers doivent

être laissés libres d'accès. Faute de libérer un accès pour les engins, il appartiendra au(x) riverain(s) d'entretenir le(s) fossé(s).

Je remercie les responsables, les agents techniques et administratifs de la Communauté de Communes du Véron et tout particulièrement ceux de la commune de Savigny-en-Véron, pour leur compétence et leur dévouement qui ont permis la réalisation de nos projets.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous remercier de votre patience dans l'avancement des divers travaux.

J'essaie de satisfaire le plus grand nombre d'entre vous, en étant conscient qu'il reste encore beaucoup à faire.

Savigny-en-Véron, ce village cher à mon cœur, et au vôtre, mérite que chacun d'entre nous, s'investisse par un comportement citoyen, afin qu'il soit toujours vivant et accueillant.

Bernard Mureau et moi-même vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année.

> Ecole élémentaire La Clochette

72 élèves fréquentent cette année l'école élémentaire, répartis comme suit :

- CP/CE1 avec 27 élèves
- CE2/CM1 avec 27 élèves
- CM2 avec 18 élèves

La collecte des cartouches d'imprimantes et des portables en vue du recyclage continue. L'école récupère également toutes les piles usagées. Merci de les déposer à l'école si vous en avez.

Les élèves ont pu bénéficier l'an passé de sorties et d'animations grâce notamment au CPIE, au PNR, à la ville de Chinon, à l'Ecomusée et à EDF.

Les subventions de l'APE ont permis de financer une partie des spectacles du TJP et la visite à Terra Botanica. Ce fut une expérience très réussie. Nous remercions chaleureusement les partenaires financiers et aussi les parents qui nous ont accompagnés lors de ces sorties.

Quelques rencontres sportives ont eu lieu, réunissant des classes du Véron : course longue, journée de l'athlétisme et journée CM2.COM.

La commune a financé des cours d'initiation au jeu d'échecs pour toutes les classes. Devant le succès remporté, cette activité est reconduite cette année.

Le jardin de l'école a donné quelques fleurs et légumes et a été réorganisé grâce au PNR qui nous a proposé pour chaque classe des animations sur le thème du jardin.

Merci aux jeunes mariés pour leur quête de mariage, nous leur souhaitons plein de bonheur.

La classe des CM2 va s'occuper du blog de l'école cette année et essayer de l'alimenter régulièrement. Pour suivre les actualités de l'école, rendez-vous sur notre blog :

<http://la-clochette-des-pres.primblog.fr>



> Ecole maternelle

Effectif de rentrée : 47 enfants

- Mme CORBINEAU : 7 PS (nés en 2010) et 16 GS (nés en 2008)

- Mme LORIEUX : 11 PS et 13 MS (nés en 2009)

> Activités 2012/2013 :

Fin septembre 2012 : les deux classes sont allées à la médiathèque voir une exposition «les gentils grands loups».

Pour Noël : spectacle de marionnettes par la compagnie Mariska Théâtre : «le chat botté».

Janvier : école et cinéma : 3 petits contes chinois : «les sept têtards et la maman grenouille, l'épouvantail, le singe et la lune».

Février : spectacle de théâtre au TJP à Avoine : «Pierre et le loup».

Mai : sortie en forêt à Saint-Rémy-la-Varenne dans le cadre des animations pédagogiques du PNR : «sur les traces de Gaston le hérisson».

En juin : exposition art visuel : «de l'ombre à la lumière».

Juillet : château du Rivau sur le thème «jardin et château».

Tout au long de l'année, les classes fréquentent la médiathèque et la ludothèque. Les grandes sections participent à dix séances piscine.

L'ensemble des sorties et spectacles ont été en partie financés par la coopérative de l'école «école en fête». L'APE que nous remercions vivement complète le financement.

Remerciements pour les dons «quête de mariage».



Départ en retraite de Mme Sylvie VERNEAU

Article écrit par Eveline ZANARDO, Maire.

Le 14 juin 2013, il y avait de la nostalgie à l'école maternelle car Mme Sylvie Verneau nous tirait sa révérence après trente et une années passées dans notre commune.

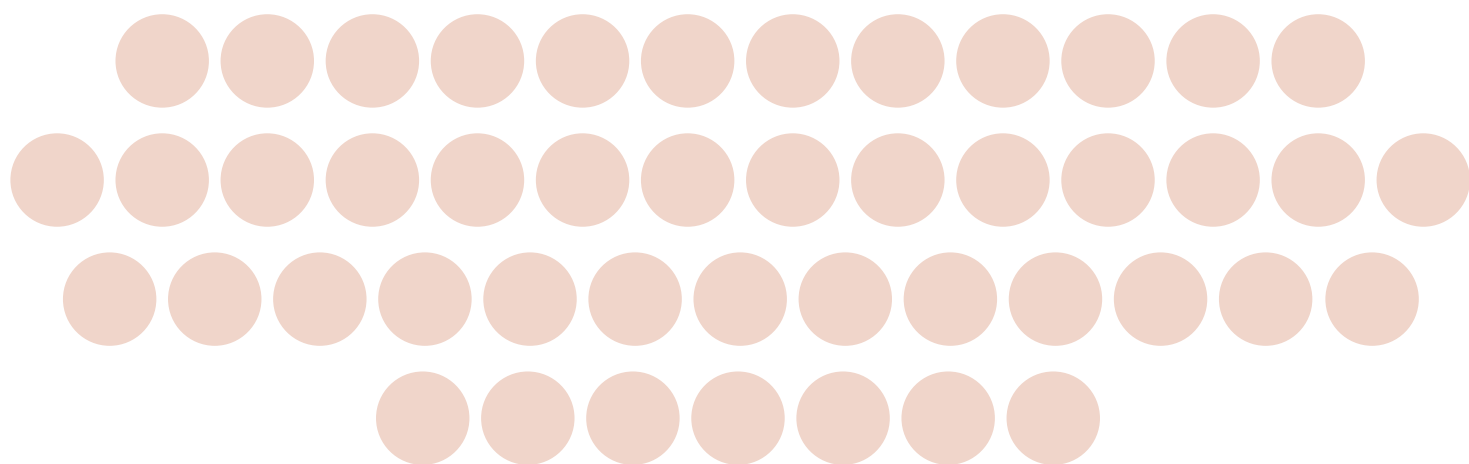
La mission d'une directrice d'école est aussi passionnante que délicate mais Mme Sylvie Verneau a su allier douceur dans sa manière d'enseigner mais aussi fermeté pour préserver la discipline et donc la qualité de son instruction.

Les nombreuses personnes présentes ce jour là (beaucoup d'anciens élèves, parents aujourd'hui) traduisaient à mon sens parfaitement l'estime que lui portent les parents et les acteurs de la vie locale qui regretteront autant que moi la qualité de son engagement au service de notre école.

Connaissant son dynamisme, je sais que cette nouvelle étape de sa vie sera très active. Alors bon vent Sylvie et merci.



> A vous de jouer !



souvenirs, souve



> Départ en retraite

Article écrit par Eveline ZANARDO, Maire

Madame Dany CHEVALIER a fait valoir ses droits à la retraite en janvier 2013.

Après un parcours professionnel diversifié sur le Véron, elle intègre la collectivité en 2005 comme aide-cuisinière à la cantine, tout en assumant l'éducation de ses trois enfants.

La satisfaction du travail accompli a malheureusement pris fin avec la maladie qui l'a conduite à interrompre sa carrière.

Dany coule aujourd'hui une retraite paisible entourée de ses enfants et petits-enfants.

L a confluence Véronnaise

*Dans le jardin de la France
Se trouve «la confluence»,
Une superbe région
Nommée aussi «le Véron» .
Loire et Vienne délimitent
Cette presqu'île insolite.
On est, au premier regard,
Sous le charme campagnard.
De vieilles maisons en tuffeau
Avoisinent quelques châteaux.
Caves et maisons troglodytes
N'attendent que votre visite.
Le vignoble Chinonais
Montre son plus bel aspect,
Mais c'est le fleurissement
Qui domine bien souvent.
Allez donc vagabonder
Dans le bocage en été.
La nature est sans pareil,
Flore et faune sont merveilles.
De très nombreux historiens
Relatent l'histoire des «Bédouins»,
Habitants de Savigny
Que l'on surnomme ainsi.
L'écomusée du Véron
Vous donnera l'occasion
De voir ses curiosités
Aussi riches que variées.
La centrale nucléaire,
reflet d'une nouvelle ère,
Dresse un panache argenté
Dans le haut ciel Véronnais.
Du passé à l'avenir,
Que de choses à découvrir !*

> Cérémonie du 8 mai 2013



En présence de Mathilde et d'Eliza



En présence de Mike et Nicolas

> Cérémonie du 11 novembre 2013

Matinée citoyenne de l'environnement du dimanche 30 juin 2013

Article écrit par Eveline ZANARDO, Maire.

Cette journée était l'occasion de rappeler notamment aux jeunes les principes du comportement civique : la politesse, la liberté et le respect des autres mais dans ce cas précis pour préserver et améliorer l'environnement c'est-à-dire notre cadre de vie.

La propreté est une préoccupation majeure sur une commune et sensibiliser les enfants est une priorité. Merci encore à tous les participants et j'espère que cette journée sera renouvelée et que tous auront pris conscience que le respect de l'environnement est primordial pour vivre ensemble de manière harmonieuse et transmettre ces valeurs aux jeunes générations.



Ouverture à la culture, le vendredi 8 novembre 2013

Article écrit par la responsable de la Commission Scolaire - Cantine et Action Jeunesse, Jeannine ROULET.

Rencontre des enfants de l'école primaire avec des musiciens professionnels et/ou titulaires de premiers prix de conservatoire régionaux ou nationaux.

Objectifs : présenter différents instruments (clarinette, saxophone, trompette, clairon) et développer la sensorialité auditive.



Repas CCAS du 9 mars 2013

Article écrit par Jeannine ROULET,
Adjointe au Maire.

Ils étaient 101 seniors à avoir accepté d'être présents le 9 mars 2013 au repas CCAS.

Chacun a pu se régaler sur des tables nappées de blanc avec des serviettes bordeaux en tissu (mis à disposition gracieusement par un élu).

Servis par le bureau d'aide sociale, entourés des fleurs de la serre Tixier et sous des airs de l'animateur «Jean-Luc Guidoux» (Vivanis), les anciens se sont divertis sur un répertoire varié, avec du rétro, du disco ou du slow.

La tarte tatin aux coings a achevé le déjeuner, tandis que certains aînés habitués à participer ont eu l'honneur d'obtenir la médaille de la commune (Edith Crespin, Lucette Laurent, Raymond Job, Amédée Roulet).

Et selon la coutume datant de plusieurs années, chaque foyer est reparti les bras chargés d'une fleur.



souvenirs, souve



Concours des maisons fleuries

Article écrit par Annie VIGNERON, Responsable Fleurissement

Nous remercions tous les Savignéens et Savignéennes inscrits ou pas qui ont permis d'embellir notre village par le fleurissement de leur habitation.

Le jury lors de sa visite chez les participants a pu remarquer les maisons fleuries de beaucoup d'administrés inscrits et bien d'autres encore !! qui agrémentent notre passage le long des routes.

Le 15 novembre 2013 autour d'un pot de l'amitié, la Municipalité a récompensé les 12 candidats.

Les 1^{ers} ex-aequo : Mme Claire Lequesne et M. Jean-Louis Onillon et M. et Mme Arsène Ménier

2^{ème} : M. et Mme Michel Bouchenoire

3^{ème} : Mme et M. Françoise Villefalleau

Ainsi que MM. et Mmes Magnin, Georget, Proust, Léon, Loiseau, Régnier, Moutardier et Job.

Toutes nos félicitations à nos jardiniers !

Marché de Noël

Article écrit par Jeannine ROULET,
Adjointe au Maire.

Le premier décembre 2012 et le 30 novembre 2013, la Mairie s'est investie avec enthousiasme pour un troisième et un quatrième marché.

Dans une ambiance chaleureuse avec animation musicale, passage du père Noël (merci à M. Proust de sa disponibilité), prise de photos, distribution de papillotes, quelques nouveaux exposants sont venus «chauffer» une salle des fêtes comble.

La cour sonorisée a contribué à encourager

fabricants de fouées et de sandwiches. Cette manifestation maintenant bien ancrée reste avant tout un moyen pour la Municipalité de favoriser les échanges entre les administrés, à la veille de Noël. Ce partage de convivialité, cette expression de savoir-faire permettent de se rassembler et de se faire plaisir que l'on soit visiteur ou organisateur.

Ainsi, nous invitons habitants ou associations motivés à poursuivre l'aventure du «marché de Noël», le 6 décembre 2014.

Amicale des Savigny de France et de Suisse

Article écrit par Marie-Laure HAUTCŒUR, déléguée de l'ASFS.

Les 11 et 12 mai 2013, le 27^{ème} Congrès de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse était organisé par la commune de Savigny sous Mâlain. Cette commune est la plus petite des trois Savigny de Côte d'Or. Elle est située «dans la montagne» Bourguignonne, à 25 kms de Dijon, réputée pour sa gastronomie (moutarde, pain d'épices et cassis). Elle a la particularité d'être traversée par la ligne de partage des eaux entre le versant Manche-Océan et la Méditerranée.

Ses 208 habitants se sont mobilisés pour recevoir près de 600 «cousins» venus pour le Congrès et les 2000 visiteurs qui ont parcouru les allées du 22^{ème} Salon du Tourisme et des Produits régionaux.

L'arrivée des coureurs du Défi Savignien, qui venaient de parcourir les 315 kms séparant Savigny sous Mâlain de Savigny le Temple ainsi que diverses exhibitions musicales ont rythmé la journée du samedi.

Celle-ci s'est achevée avec la traditionnelle soirée de gala animée par l'orchestre Marie et Angelo.

En 2014, le Congrès de l'Amicale se déroulera les 31 mai et 1^{er} juin à Savigny dans le département des Vosges.



> Toute l'actualité de vos associations

Comité des fêtes

> L'Assemblée Générale du 25 mars 2013 a élu le bureau suivant :

- Président : Dominique Mureau
- Vice-président : Guy Haerty
- Trésorière : Karine Quinteau
- Vice-trésorier : Jérôme Guérineau
- Secrétaire : Myriam Berthon
- Vice-secrétaire : Françoise Mureau

L'année 2013 a permis l'organisation des animations : cochon de lait, vide-greniers du 14 juillet et la participation au marché de Noël.

Le vide-greniers remporta un vif succès, grâce aux déballeurs (personnes de la commune et des environs principalement).

La venue du haras des Ouches de Roiffé (86) a permis aux enfants de pratiquer l'équitation sur de charmantes montures.

La fête s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité recherchées qui ont satisfait tout le monde. Le beau temps était avec nous.

Ce qui n'a pas été le cas pour l'organisation des cochons de lait.

Les aléas du mauvais temps printanier, nous ont obligés au dernier moment de réorganiser le lieu de cette fête. Avec l'accord du Maire, Mme Eveline Zanardo, nous avons migré sur le terrain de football. Malgré tout, la journée s'est déroulée dans la bonne humeur et le soleil était avec nous.

Notre animation de fin d'année avec les vendanges tardives, les vacances scolaires et les disponibilités de la salle des fêtes ne nous ont pas permis d'assurer le pot au feu.

Merci de votre compréhension.

A noter pour l'année prochaine :

- Cochon de lait : juin
- Vide-greniers : 14 juillet
- Pot-au-feu : novembre

Vous serez les bienvenus



Club de l'amitié

Le Club de l'Amitié est ouvert à toutes les personnes retraitées, domiciliées dans la commune ou celles limitrophes. Son but est de permettre à tous les membres de se retrouver chaque vendredi après-midi dans une excellente ambiance.

Suivant les goûts et les affinités, on se groupe pour jouer aux cartes ou aux jeux de société, faire des travaux manuels, de la marche, du vélo, aussi de l'aqua gym à la piscine d'Avoine, jouer à la boule de fort, etc...

Deux fois l'an, le club offre une fleur en pot à tous les membres dont l'anniversaire tombe le trimestre précédent. Une boîte de chocolats est offerte avant Noël aux membres octogénaires.

Les principales activités du Club ont été, d'octobre 2012 à septembre 2013 :

- En octobre, repas annuel du club.
 - En décembre, participation au marché de Noël et au goûter de Noël.
 - Mi-janvier, Assemblée Générale au cours de laquelle sont réglées toutes les questions de rapports, réélection du bureau, cotisations, etc..., galette des rois.
 - En avril, repas – loto du club.
 - Le 6 juin, organisation du Banquet des quatre communes, qui a eu lieu cette année, à Savigny-en-Véron, avec 142 présents.
 - En juillet, fête des mères et des pères, le même jour, avec un cadeau pour toutes et pour tous, plus boissons et friandises.
 - De 2012 à 2013, Challenge Interclubs de Boule de Fort du Véron organisé cette année à Huismes.
 - En septembre, on a fêté les 60 ans de mariage du couple Chauvelin.
- Dans toutes ces manifestations, le club offre à tous les membres présents : boissons diverses, gâteaux et friandises.

Tous ceux et celles qui voudraient nous rejoindre seront chaleureusement accueillis. S'adresser au Président, M. Marcel Hubert, à Mme Rose Magnin ou à l'un des membres du club.

Pour terminer, tous nos vœux de bonne santé à tous.

Le Bureau

Syndicat de Chasse

> Composition du bureau :

- Président : Jean-Louis Onillon
- Vice-président : Yves Mureau
- Trésorier : Cyril Besnard
- Trésorier-adjoint : Georges Moreau
- Secrétaire : Eric Taveau
- Secrétaire-adjoint : Fabrice Beausse

> Membres de l'association :

Gilles David, Stéphane Prieur, Jacky Ménier, Jacky Raffault, Patrice Malgogne.

Le Président,
Jean-Louis Onillon

associations

Harmonie du Véron

2013, une année riche en événements.

Le 18 mai dernier, l'Harmonie du Véron a eu l'honneur de donner pour la première fois un concert à l'Ecomusée du Véron lors de la Nuit des Musées.

Comme le veut la tradition, nous avons accompagné les cérémonies des vœux des Maires de Savigny et Beaumont. L'Harmonie a également répondu présente lors des commémorations nationales du 19 mars, 8 mai et du 11 novembre (AFN).

A l'occasion de notre concert annuel qui a eu lieu le 5 mai, nous avons pour notre plus grand plaisir, marqué les esprits en recevant pour la première fois, l'Orchestre junior du Cœur, ainsi que la Musique Municipale de Nazelles-Négron qui était notre invitée.

Le 9 mai dernier, notre formation était associée à la Fanfare des Enfants de l'Avenir de Rigny-Ussé pour le concert annuel dans l'Orangerie du château d'Ussé.

Cette année encore, nous avons rempli de joie les oreilles mélomanes des résidents de la Baronnière le 16 juin pour fêter la musique avec quelques jours d'avance, le 21 juin étant réservé à la Fête intercommunale, où nous donnions un concert place de l'église à Avoine.

Cette fin d'année 2013 fut chargée mais très enrichissante :

- Le 2 novembre : concert dans le cadre d'un échange avec l'Harmonie «les Amis Réunis» de Bogny-sur-Meuse (Ardennes, 08).
- Le 22 novembre : concert de la Sainte-Cécile pendant la messe à Beaumont-en-Véron.
- Le 30 novembre : animation du marché de Noël à Savigny-en-Véron.
- Les 6 et 7 décembre : participation au Téléthon en partenariat avec Chinon (diverses animations autour de la musique à l'Espace Rabelais, le samedi 7).

Nos manifestations pour l'année 2014 :

- Mardi 1er avril : en collaboration avec l'école de Beaumont-en-Véron, nous accompagnerons les enfants du CP dans une petite pièce de théâtre et un dessin animé, salle polyvalente de Beaumont-en-Véron à 19 heures.
- Dimanche 13 avril : concert annuel de printemps, salle des fêtes de Savigny-en-Véron.

Dates à retenir en 2014 :

- Vendredi 24 janvier : super loto à la salle polyvalente de Beaumont-en-Véron.
 - Dimanche 26 janvier : thé dansant à 15 heures à la salle polyvalente de Beaumont-en-Véron.
- Si vous aimez la musique, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Le Bureau

L'association sociale et familiale

Cette année a débuté le 20 janvier 2013 par la traditionnelle galette à tous les retraités de la commune.

La bourse aux livres s'est déroulée le 18 février, l'association remercie les déposants et les acheteurs.

Le loto du 22 mars 2013, bonne participation.

La bourse aux vêtements du 18 et 19 octobre, a connu une bonne ambiance.

Le 26 novembre 2013 s'est tenue l'Assemblée Générale (petite salle des fêtes). Toutes les personnes qui sont intéressées seront les bienvenues.

Participation au marché de Noël le 30 novembre 2013.

Le 15 décembre 2013 s'est déroulé l'arbre de Noël avec la participation de la commune et du comité des fêtes, spectacle et goûter offerts aux enfants. Nous avons organisé une sortie, direction le parc oriental de Maulévrier, visite de la savonnerie Gonnord et visite du musée du métier de la chaussure.

L'association familiale et sociale souhaite à toutes les lectrices et lecteurs, une très bonne et heureuse année 2014.

Manifestations 2014

- 19 janvier : galette des retraités

Bourse aux vêtements

- 16 octobre : dépôt des vêtements

- 17/18 octobre : vente des vêtements

- 21 octobre : reprise des vêtements

Bourse aux livres

- 14 février : dépôt des livres

- 15 février : vente des livres

- 17 février : reprise des livres

- 21 mars : loto

- 24 novembre : Assemblée

Générale (petite salle des fêtes)

- 14 décembre : arbre de Noël

Association des parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves est composée de parents ayant des enfants dans les écoles maternelle et élémentaire de Savigny-en-Véron.

Le but de l'association étant d'apporter un confort de vie à nos enfants au sein de l'école et d'être également un appui aux enseignants.

Etre membre, c'est consacrer un peu de son temps pour l'organisation des manifestations, cela permet aussi de s'impliquer dans l'environnement scolaire de nos enfants et de mieux s'intégrer dans notre commune.

L'argent récolté est distribué à nos écoles pour financer les sorties scolaires ou achat de matériel ...

Cette association est très importante et pour poursuivre notre mission, nous avons besoin de vous ... N'hésitez donc pas à nous rejoindre ...

Pour continuer à soutenir nos écoles, nous vous donnons rendez-vous pour nos prochaines manifestations :

- Pour vendre ou acheter vos jouets ou matériel de puériculture :

- Bourse aux jouets le 15 novembre 2014.

- Pour venir jouer et tenter votre chance en famille ou entre amis :

- Loto le 1^{er} février 2014.

- Pour passer une soirée avec ambiance assurée :

- Soirée APE le 5 avril 2014.

- Pour venir flâner et chiner :

- Brocante et vide-greniers le 11 mai 2014.

- Pour la dernière de l'année :

- Kermesse des enfants en juin (date à déterminer).

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouvelles recrues et remercions chaleureusement les membres sortants pour leur collaboration dynamique.

Un grand merci à nos sponsors participant chaque année à notre vide-greniers.

> **Formation du bureau :**

Présidente : Emilie Thibault

Vice-présidente : Isabelle Vassor

Secrétaire : Virginie Prouteau

Trésorière : Maria Jusselin

La Présidente,
Emilie Thibault

Les P'tits bolides du Véron

L'effectif des «P'tits bolides» se porte maintenant à une cinquantaine d'adhérents et environ 70 véhicules. Cette année, beaucoup de sorties : la première : la sortie dégommage, nous a conduit dans le Bourgueillois ; après avoir visité un élevage de truites à Brain-sur-Allonnes, nous avons fait une pause déjeuner au moulin «Piard» lieu bien connu des amoureux de la mécanique. La journée s'est terminée par la visite d'un des derniers moulins encore en activité dans l'Indre-et-Loire à Bourgueil.

Nous avons également participé à la Saint-Vincent à Beaumont, à une porte ouverte chez un viticulteur du «P'tit Chouzé» et à bon nombre d'autres sorties dans les environs.

Notre bourse d'échange s'est déroulée cette année avec le soleil, peu d'exposants mais une bonne participation de véhicules anciens, merci encore à Mimi pour la mise à disposition de son parking, le «Pas de Goubert» étant impraticable suite aux crues répétées de la Vienne.

Une sortie est prévue le 5 octobre à Lohéac (35) à l'occasion d'une bourse d'échange, la visite du manoir de l'automobile est également au programme.

Tous les 4^{ème} dimanche, rassemblement en toute simplicité sur la place de Savigny de 10h à 12h pour un échange de savoir-faire, de documentation et d'informations diverses et variées.

Le bureau travaille sur un projet de bourse miniature pour le début de l'année prochaine.

L'Assemblée Générale de l'association s'est déroulée le 13 décembre à la salle des fêtes de Savigny.

Venez nous rejoindre et partager avec nous la passion des vieilles et belles mécaniques !

Adresse e-mail : ptitsbolidesduveron@hotmail.fr
02 47 58 93 32 - 09 80 46 54 59 - 02 47 58 48 86

L'entente de Savigny

La société a organisé plusieurs manifestations cette année :

- Le challenge des vendanges
- Le challenge 1 sociétaire 2 invités
- Le challenge des couples
- Le challenge inter-sociétaires
- Un repas inter-sociétés
- Le resurfaçage du jeu au mois de juillet.

Le Bureau



Association Tourangelle des Insuffisants Rénaux (A.T.I.R.)

Association départementale créée il y a de nombreuses années, par les praticiens des services de néphrologie du CHU de Tours.

Elle a pour mission de regrouper les malades (dialysés et greffés), les informer, les aider moralement, parler des difficultés de chaque jour, défendre la qualité des soins, promouvoir la prévention, la recherche médicale et les dons d'organes, organiser des sorties amicales afin d'échanger en dehors du contexte hospitalier.

Elle est présente au forum des Associations d'usagers du CHU de Tours ainsi qu'à la Commission des usagers de la Clinique Jeanne d'Arc de Chinon.

12, rue de la Minotière
37420 SAVIGNY-EN-VÉRON
Téléphone : 02 47 58 88 05

Le Président,
Michel Magnin



Association Sportive de Tennis

Cette saison s'achève, après notre participation à la coupe Schmidlin, où nous sommes allés jusqu'en quart de finale, ce qui est déjà une belle prestation.

Nous nous préparons aux prochains championnats où nous tenterons de faire mieux cette nouvelle saison.

Pour cela nous souhaiterions augmenter notre effectif de licenciés(es), voir aussi à monter une équipe filles afin d'apporter une touche féminine au sein de notre club.

Alors débutants(es), amateurs(trices), venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus(es).

Le championnat de printemps arrive !!! Alors à vos raquettes ...
Site internet : <http://club.quomodo.com/asts/accueil.html>

Les membres du bureau :

Président : Lionel Luthun	02 47 58 07 43 - 06 61 60 40 45
Trésorier : Laurent Acier	02 47 58 08 42 - 06 72 41 81 78
Secrétaire : David Carton	02 47 58 97 11 - 06 31 60 10 66
Vice-président : Gwénaél Besnard	06 63 18 82 92
Vice-secrétaire : Stéphane Boche	06 34 95 37 12

Le Président,
Lionel Luthun



Gymnastique volontaire et atelier équilibre seniors

Cours de gymnastique volontaire USEAB le mercredi de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Savigny-en-Véron.

> Ouverture cette année : Atelier équilibre seniors.

Séance le jeudi à Beaumont-en-Véron de 9h15 à 10h15
Salle des sports collectifs.



Atelier équilibre seniors à partir de 65 ans
Module de 12 séances de prévention des chutes

Pour tous renseignements, contacter :
Anne-Marie Vigneron au 02 47 58 87 50

Union Sportive Véronaise

La saison 2013/2014 de l'Union Sportive Véronaise a repris depuis le début du mois d'août, nous avons enregistré l'arrivée de nouveaux joueurs qui vont intégrer les effectifs des deux équipes. D'autres joueurs de l'exercice précédent ont décidé de nous quitter, nous leur souhaitons évidemment une bonne continuation.

L'équipe 1^{ère} de l'USV, entraînée par Hervé Bonnard, a terminé la saison 2012/2013 à la 1^{ère} place de sa poule de quatrième division en ne subissant aucune défaite en championnat. L'objectif initial, qui était de remonter en troisième division, a donc été atteint pour le plus grand bonheur de l'USV et de ses supporters.

Pour la saison 2013/2014, l'objectif de l'équipe 1^{ère} sera de se maintenir le plus rapidement possible en troisième division, et pourquoi pas espérer mieux à la fin de la saison.

L'équipe réserve de l'USV, toujours encadrée par Martial Gallé, a elle aussi réalisé une très belle saison 2012/2013 en terminant le championnat de cinquième division à la 2^{ème} place de sa poule. Une belle performance qui a permis l'accession en quatrième division, et d'atteindre là aussi l'objectif fixé en début de saison. Pour l'exercice 2013/2014, l'objectif est également d'assurer le maintien de l'équipe le plus rapidement possible.

Un bonheur n'arrivant jamais seul, la construction d'un club-house est en cours au stade municipal. Ce nouveau bâtiment agrandira notre buvette actuelle, et permettra à l'USV de grandir et d'organiser des manifestations dans de meilleures conditions afin de faire vivre le club. L'USV tient donc à remercier chaleureusement la municipalité de Savigny-en-Véron de doter le club de cette structure.

Seul bémol à toutes ces bonnes nouvelles, le terrain de l'USV a malheureusement été endommagé au mois de juin, nous obligeant à jouer toutes les rencontres du mois de septembre sur le terrain de Huismes. Nous remercions d'ailleurs l'ES Huismes et son Président, ainsi que la municipalité de Huismes de nous avoir prêté leur terrain pendant cette période délicate pour l'USV. Finalement, l'USV a pu retrouver son terrain au mois d'octobre, après de multiples opérations qui ont permis de rendre notre terrain praticable.

Pour que l'USV vive toute la saison, nous avons besoin de dirigeants qui puissent aider à arbitrer les matchs des équipes seniors. Nous avons également besoin des bénévoles qui nous aident à tenir la buvette lors des rencontres sportives, et qui participent à l'organisation et au bon déroulement des manifestations extra-sportives. N'hésitez pas à nous rejoindre !

L'USV est parvenue à trouver un deuxième arbitre officiel, un an après avoir enregistré la venue de Christian Marchand. Il s'agit de Mohammed Abdellaoui, un jeune arbitre venu de Joué-lès-Tours. Le fait d'avoir deux arbitres officiels nous permet d'éviter d'éventuelles sanctions financières et sportives, et ainsi d'assurer la pérennité du club.

Les jeunes licenciés de l'USV évoluent toujours au sein de l'entente du Véron où ils sont regroupés avec d'autres jeunes licenciés des clubs de Beaumont-en-Véron, Huismes Chinon et Avoine. Les entraînements de jeunes se passent le mardi ou mercredi au stade d'Avoine, et les matches se disputent sur les différents terrains de l'entente du Véron.

Enfin, pour faire face aux frais de fonctionnement du club, l'USV organisera comme chaque année diverses manifestations. Ainsi, nous organiserons un loto, un dîner dansant en mars, un tournoi de sixte ouvert à tous en mai, sans oublier la vente des calendriers fin novembre. La galette de l'USV est prévue en janvier, après la trêve hivernale.

L'USV tient également à remercier les employés municipaux pour le travail qu'ils fournissent dans l'entretien du terrain et des infrastructures.

L'USV vous souhaite à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2014.

> Composition du bureau de l'USV :

Président : Alain Verronneau
Vice-président : Jean-Louis Page
Secrétaire : Fabien Vigneron
Secrétaire-adjoint : Baptiste Audoux
Trésorier : Jean-Marc Teillet
Trésorière-adjointe : Évelyne Ménier
Membres : Emmanuel Suard, Claude Prëveaux, Olivier Prëveaux, Jean-Michel Bouchenoire, Ludovic Ménier, Nicolas Sandrier, Thierry Bouillis, Laurent Isbled, Noël Pinson.



Les Brochetons Candais Bilan année 2013

L'association «les brochetons candais» présente à chacune et à chacun ses meilleurs vœux pour l'année 2014 et surtout une année halieutique exceptionnelle et vous invite à venir participer à la vie de notre association en prenant bien sûr votre permis mais aussi en participant aux travaux de notre bureau.

- Pour que tous puissent vivre leur passion dans les meilleures conditions, nous avons :
- signé une convention pour délivrer les permis par Internet,
 - rétabli les limites de pêche avec le Roseau Saumurois,
 - posé des nouveaux panneaux fixant les limites des lots et des réserves de pêche,
 - nettoyé les berges avec la société de chasse,
 - nommé un garde particulier de pêche,
 - modifié nos statuts pour intégrer les nouveautés réglementaires,
 - organisé fin juin, la fête de la pêche au profit des sociétaires,
 - demandé que la taille de prélèvement du brochet soit portée à 60 cm,
 - favorisé le nombre de prises de brochets à 3 par jour,
 - fait l'acquisition de filets pour récupérer les poissons piégés par les niveaux d'eau,
 - participé à l'écriture de la nouvelle loi sur la pêche,
 - participé à de nombreuses réunions,
 - offert le permis aux jeunes de moins de 12 ans,
 - participé à la fête des ricochets,
 - créé une initiation à la pêche des moins de 12 ans en leur offrant le permis de pêche et une canne avec sa ligne (35 enfants),
 - travaillé sur la réfection de notre local,
 - rappelé la réglementation sur la vitesse des bateaux.

Faisons en sorte de conserver et d'améliorer notre exceptionnel patrimoine halieutique.

> Pour 2014

- poursuite de la gratuité pour les moins de 12 ans,
- assemblée générale à Candès-Saint-Martin, le samedi 18 janvier 2014 à 15h30 (salle la Prunelière),
- fête de la pêche en juin 2014 (programme à consulter chez les dépositaires),
- initiation à la pêche des moins de 12 ans et fête des ricochets, le 2^{ème} dimanche d'août,
- faire des propositions pour modifier l'arrêté préfectoral de la pêche pour 2014 (allongement de la limite de la pêche à la carpe de nuit),
- lutter avec le garde de pêche contre les fraudeurs,
- être à l'écoute de chacun pour améliorer le quotidien des pêcheurs,
- continuer le nettoyage des boires pour préserver les réserves,
- faire en sorte que le peuplement halieutique soit plus important,
- continuer à faire entendre à la fédération la voix de la région.

Le Président,
Gérard Potie

Association pour l'écomusée du Véron (APEV)

> Les temps forts de l'APEV en 2013

En février 2013, les clés de notre nouvelle réserve nous ont été remises par Mme Meunier (Vice-présidente de la Communauté de Communes), ce qui a permis à l'APEV de regrouper en un seul endroit les collections entreposées jusqu'alors à la Baronnière, dans la zone industrielle et chez M. François Rousse.

Le 26 avril 2013, le four à pain a été officiellement inauguré en présence des élus, et de nombreux invités qui ont pu déguster des fouées cuites sur place.

Les samedi 14 et dimanche 15 septembre, journée du patrimoine, l'APEV a reçu, malgré une météo maussade, un public restreint mais intéressé par le four et par l'exposition des œuvres d'élèves de la section de taille de pierre toujours sous l'égide ponctuelle de M. Louis Legeas, compagnon du Devoir. Il est à signaler que l'atelier de ladite section est ouvert tous les

mardis et vendredis après-midi. Déjà un tout nouvel élève s'initie au travail de la pierre, quelques autres s'apprennent à grossir nos rangs.

L'équipe «récolement» travaille chaque mercredi matin dans la réserve, mais le travail de classement et de documentation se poursuit inmanquablement l'après-midi au domicile des trois membres. En parallèle, ceux-ci construisent à l'intérieur de la réserve, impossible à chauffer au vu de ses dimensions, un bureau fermé en prévision de la saison hivernale.

Toutes ces activités de l'APEV se poursuivront pendant le déroulement des travaux d'agrandissements de l'écomusée.



La pétanque Véronaise déboule !!!

Depuis le 15 juin, une boule de plus dans notre commune ! Celle-ci ronde, beaucoup d'entre nous l'attendait !

Nous retrouvons rapidement des fervents de la pétanque, de tout âge et maintenant oblige, la mixité, nous comptons 70 membres. C'est bien sûr un sport pour tous, oui un sport, car assez complexe, il demande concentration, adresse, tactique et moral !

Nous le voyons sur la fréquentation des entraînements, toujours de nouveaux intéressés, un bon bouche à oreille pour nous faire connaître. Certes l'hiver arrive, le fer est froid, mais il faut le battre !!!

Nous profitons de terrains assez techniques aménagés par la commune, des améliorations sont prévues, un éclairage moins énergivore, des petits graviers

Merci à Madame le Maire, ses élus et les agents techniques de leur coopération. Grâce à eux, nous pouvons nous entraîner toute l'année.

Des demandes de licences auprès de la Fédération sont en cours afin de participer à un championnat, à des tournois et découvrir le milieu de la compétition.

Tous les mercredis, l'entraînement se déroule en bonne convivialité, un tirage à la mêlée est effectué, ce qui permet à nos membres de se connaître, découvrir le jeu de chacun et de ne pas créer d'élitisme. Tout le monde doit apprendre de chacun pour progresser !

Notre tournoi du 28 septembre, malgré une météo peu clémente a réuni 28 doublettes, très courageuses d'affronter la pluie et une victoire de plus pour la pétanque véronaise, notre duo Céline et Nadège ont remporté le concours B. Félicitations les filles !! Buvette, restauration, ambiance ont permis de passer une bonne journée.

Merci à nos sponsors, Alain Grelier, Boulanger pâtissier à Savigny-en-Véron, Stéphane Suard, viticulteur à Savigny-en-Véron, Pizza Gégé, pizzeria de Bourgueil et Chez Coco, bar tabac à St Germain-sur-Vienne.

Pour partager de bons moments entre amis, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ou nous contacter, découvrir notre site la pétanqueVéronaise : pvsavigny.clubeo.com et notre adresse : petanqueveronaise@gmail.com

> Notre bureau :

- Président : Nicolas Sandrier 06 75 67 84 84
- Vice-président : Laurent Isbled 06 32 95 39 86
- Trésorier : Christophe Coquerie 06 37 86 01 30
- Secrétaire : Sylvain Duchesne 06 64 35 27 82

Sportivement la pétanque Véronaise



AFN - ACPG

> Activités de l'année 2013

Toujours avec autant de succès, les Anciens d'AFN-ACPG ont organisé pour la 8^{ème} fois une soirée théâtrale le vendredi 1er février 2013 avec la troupe de Varennes-sur-Loire dans une pièce intitulée «échec et meurtre», une comédie policière de Robert Lamoureux, soirée réussie avec un public nombreux.

Le vendredi 1^{er} mars 2013 pour la 12^{ème} année consécutive, nous avons organisé notre grand loto annuel en soirée, ce fut une réussite grâce à la participation de tous les sociétaires et de leurs épouses, merci pour la fabrication des gâteaux.

Le prochain loto aura lieu le vendredi 7 mars 2014 en soirée à la salle des fêtes.

Le samedi 16 mars 2013, sortie des Anciens d'AFN-ACPG au spectacle «âge tendre et tête de bois» au Parc des Expositions de Tours, avec Dave, Michelle Torr, Hervé Vilard, Monty, Danyel Gérard, Gigliola Cinquetti,

Annie Cordy, Jean-Jacques Debout, le grand orchestre du Splendid, Michel Orso, Herbert Léonard, Pierre Charby, Michel Pruvot et François Valéry.

L'ensemble de tous ces artistes présenté par Julien Lepers pour plus de 3 heures de spectacle. Nous étions 66 personnes.

Le mardi 19 mars 2013, nous avons commémoré le 51^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie (signature des accords d'Évian le 19 mars 1962) par un défilé au monument aux morts avec dépôt de gerbe accompagné de l'Harmonie du Véron, d'Eveline Zanardo, Maire de Savigny-en-Véron et des Conseillers Municipaux, qu'ils en soient remerciés.

Était également présent, Marcel Cesbron, Président Départemental de l'Union Fédérale. Cette cérémonie fut suivie par une remise de médailles en présence des portedrapeaux de Chinon, de Beaumont-en-Véron et de la Rive Gauche de la Vienne, d'un vin d'honneur offert par la commune.



Un banquet servi à 13 heures a clôturé cette journée.

Le vendredi 28 juin 2013, voyage des anciens d'AFN-ACPG dans la vallée de la Creuse.

Le programme était le suivant :
- Départ de Savigny-en-Véron à 6h, accueil à 9h pour la visite guidée de l'une des dernières fabriques artisanales de peluches en France. Les ouvriers étaient ravis de nous faire partager leur savoir-faire et la passion de leur métier.

Puis, visite guidée du musée de la chemiserie et de l'élégance à Argenton-sur-Creuse qui retrace l'histoire de la chemise à travers les âges, ses modes de fabrication,

ses usages, riche de plus de 12 000 pièces, tant dans le domaine textile que dans le domaine technique (machine à coudre, matériel de confection, etc.).

A 13h, déjeuner au restaurant à l'hôtel du Lac à Crozant, un succulent repas nous fut servi.

A 15h, balade commentée d'1h30 en vedette sur le lac d'Eguzon, pour découvrir le site du Val de Creuse en passant par les ruines de Crozant, jusqu'au barrage d'Eguzon.

Ce fut une très belle promenade avec quand même un peu de pluie, mais la bonne humeur des voyageurs a compensé.

En fin de soirée, retour à Savigny-en-Véron, nous étions 59 personnes.

Une nouvelle sortie vous sera proposée pour juin 2014.

Vous souhaitant une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes.

Le Président,
Michel Julienne

Les Bateliers Ligériens

Dans l'édition 2011 du Magazine d'Informations Municipales, nous vous informions de la création de l'association Les Bateliers Ligériens dont l'objet est de promouvoir la pratique de la navigation traditionnelle dans notre région, réunir les compétences locales en matière de charpenterie de marine et faire découvrir au plus grand nombre l'art et le plaisir de la batellerie. Dans l'édition 2012, nous évoquions la progression de nos chantiers :

- la réfection des bordés du «Navion», joli fûtreau de 11 mètres de construction traditionnelle,
- la réfection complète de «l'Alicante», petit fûtreau de 6 mètres à carène d'acier,
- la construction de la «Poriotine», toue cabanée de 15 mètres à carène à clins.

Il faut bien dire que ces dernières années l'essentiel de notre activité a été limité aux travaux de construction et de rénovation. Mais les temps de navigation approchent ! Le «Navion» aura été mis à l'eau d'ici la parution de cet article. «l'Alicante» le sera aussi très prochainement. Quant à la «Poriotine», il nous reste quelques travaux d'aménagement intérieur, le calfatage à la mèche de chanvre de la sole (le plancher) et des bordés inférieurs (les côtés), la pose du mât et quelques menus travaux chronophages... La mise à l'eau est prévue pour la fin de l'année (avec un peu de retard sur nos prévisions initiales !...).

Naturellement, tou(te)s les Savignéen(ne)s seront invité(e)s à participer à cet événement symbolique. L'objet de notre association évoqué ci-dessus va donc maintenant pouvoir s'exprimer pleinement et nos voiles carrées prendront bientôt leur vent dans les paysages de Vienne et de Loire.

Mais d'autres projets de constructions mijotent déjà...

Nous vous rappelons que notre chantier, localisé sur le site de l'Ecomusée du Véron, est ouvert le samedi à la visite individuelle ou collective, au moins jusqu'à la fin de l'année. Dans le cadre d'une convention avec la Communauté de Communes du Véron, des visites de chantier et d'initiation à la construction ou des activités de matelotage sont organisées sur le site de l'Ecomusée.

<http://www.lesbateliersligeriens.fr/>
contact@lesbateliersligeriens.fr



L'atelier

Le 30 mai, une sortie avec nos conjoints était organisée à Baugé, Maine-et-Loire.

La journée très pluvieuse nous a privé du pique-nique, mais nous gardons un bon souvenir de notre visite du château et de l'apothicairerie.

Comme chaque année l'atelier a repris ses activités couture et broderie début septembre le mardi après-midi.

Le Bureau,

Elections municipales et communautaires de mars 2014

> Ce qui change dans votre commune (de 1000 à 3500 habitants)

Pour les élections municipales qui auront lieu les 23 et 30 mars 2014, le mode de scrutin change dans les communes de 1000 à 3500 habitants.

1) Les Conseillers Municipaux seront élus au **scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire**. C'est le mode de scrutin jusqu'à maintenant en vigueur dans les communes de 3500 habitants et plus.

Avec ce mode de scrutin, les listes sont «bloquées» : elles comprennent autant de noms de candidats que de sièges à pourvoir et **vous ne pouvez plus ni en rayer, ni en ajouter, au risque que votre bulletin soit nul**.

Les candidatures seront affichées dans le bureau de vote, ainsi que le nombre de conseillers à élire.

Le nombre de candidats élus conseillers par liste dépendra du pourcentage de voix obtenues par chaque liste, mais avec une «prime majoritaire» qui assure à la liste arrivée en tête au tour de scrutin où l'élection est acquise une majorité absolue au Conseil Municipal. La moitié des sièges est attribuée à la liste qui a recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés. Les autres sièges sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) à la représentation proportionnelle. Les listes minoritaires sont donc également représentées au conseil municipal, pourvu qu'elles aient obtenu au moins 5% de suffrages.

2) Pour la première fois, **les Conseillers Municipaux et les Conseillers Communautaires seront élus en même temps** et pour la même durée de mandat (6 ans). Les Conseillers Communautaires doivent obligatoirement être Conseillers Municipaux.

Les bulletins de vote comporteront donc deux listes :

- À gauche, la liste des candidats aux élections municipales
- À droite, la liste des candidats aux élections communautaires (Conseillers Municipaux appelés à représenter la commune au Conseil de Communauté).

Ces listes sont indissociables ; il n'est pas possible par exemple de voter pour la liste des conseillers municipaux mais de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

Les listes doivent en outre respecter le principe de parité (alternance systématique d'un homme et d'une femme).

3) Le Conseil Municipal ainsi élu désignera le Maire et les adjoints. Les adjoints sont élus au scrutin de liste bloquée, à la majorité absolue, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne pouvant être supérieur à un (parité homme-femme).

4) Enfin, les électeurs devront désormais présenter **à la fois leur carte d'électeur et un titre d'identité**.

> Cantine scolaire

Nouveaux tarifs au 3 septembre 2013

- Prix d'un repas :

Ecole maternelle 2,47 €

Ecole élémentaire 2,60 €

Adultes 6,12 €

> Arrivée et départ de la commune

- Pour les gens qui s'installent sur la commune, merci de bien vouloir se présenter au secrétariat de Mairie, munis du livret de famille, afin d'effectuer les démarches nécessaires, comme le changement d'adresse sur la carte grise, carte d'identité, inscription sur les listes électorales, le tri sélectif.

- Merci aux gens qui quittent la commune de bien vouloir nous communiquer leur nouvelle adresse et la date de leur départ.

> A propos du brûlage

- Le brûlage à l'air libre est strictement interdit (article 84 du règlement sanitaire départemental d'Indre-et-Loire), pour des raisons de sécurité et pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et/ou pour éviter en période de sécheresse, la propagation d'incendie si les feux ne sont pas surveillés.

En conséquence, ces déchets doivent être amenés à la déchetterie.

> Retrait tables, tréteaux et bancs

- **RAPPEL !** Depuis le 1er juin 2012, le local des tables, tréteaux et bancs a été transféré.

Le retrait s'effectue désormais au garage municipal muni d'un chèque de caution de 30 euros.

ÉTABLISSEMENT DU SERVICE NATIONAL NORD OUEST
CENTRE DU SERVICE NATIONAL D'ANGERS

Le recensement citoyen obligatoire

Le que dit la loi : Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser **entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire et indispensable** pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pourquoi un délai de 3 mois ? L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches !
Indispensables pour se présenter à des examens ou soumettre des dossiers :
Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire **sereinement et sans retard** au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc.

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**

www.defense.gouv.fr/jdc

Pour plus d'informations, contactez directement le Centre du Service National d'Angers :
• Pour les départements du Maine et Loire, de la Sarthe, de la Vendée et de l'Indre et Loire : ☎ 02 44 01 20 50
dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr

© Créateur GARE ESANVO mai 2013

> Manifestations 2014

Mois	Jour et Nature de la manifestation	Nom de l'association
Janvier	Mercredi 8 - Vœux du Maire - Salle des Fêtes	Mairie de Savigny-en-Véron
Février	Samedi 1 - Loto - Salle des Fêtes	Association des Parents d'Elèves A.F.N-AC
	Vendredi 7 - Théâtre - Salle des Fêtes	Les P'tits Bolides
	Dimanche 9 - Bourse miniatures, jouets anciens - Salle des Fêtes	Association Sociale et Familiale A.F.N-AC
Mars	Samedi 15 - Bourse aux livres - Salle des Fêtes	Union Sportive Véronaise
	Vendredi 7 - Loto - Salle des Fêtes	Association Sociale et Familiale A.F.N-AC
	Samedi 8 - Dîner dansant - Salle des Fêtes	Association Sociale et Familiale A.F.N-AC
Avril	Vendredi 21 - Loto - Salle des Fêtes	Association des Parents d'Elèves Harmonie du Véron
	Samedi 5 - Soirée Pop - Salle des Fêtes	Association des Parents d'Elèves
Mai	Dimanche 13 - Concert de printemps - Salle des Fêtes	Harmonie du Véron
	Dimanche 11 - Vide-greniers - Extérieur à l'Ancien Camping	Association des Parents d'Elèves
Juin	Dimanche 18 - Bourse d'échanges - Extérieur à l'Ancien Camping	Les P'tits Bolides
	Samedi 21 - Méchoui à l'Ancien Camping	Comité des Fêtes
Juillet	Lundi 14 - Vide-greniers à l'Ancien Camping	Comité des Fêtes
Octobre	Samedi 18 - Bourse aux vêtements - Salle des Fêtes	Association Sociale et Familiale
Novembre	Samedi 15 - Bourse aux jouets - Salle des Fêtes	Association des Parents d'Elèves
	Samedi 22 - Soirée paysanne - Salle des Fêtes	Comité des Fêtes
Décembre	Samedi 06 - Marché de Noël - Salle des Fêtes	Mairie de Savigny-en-Véron
	Dimanche 14 - Arbre de Noël - Salle des Fêtes	Association Sociale et Familiale

Coordonnées téléphoniques des organisateurs

- ASSOCIATION SOCIALE ET FAMILIALE : Annick MUREAU 02 47 58 95 53
- AFN-AC : Michel JULIENNE 02 47 58 42 31
- ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES : Emilie THIBAUT 02 47 95 41 13
- UNION SPORTIVE VERONAISE : Alain VERRONNEAU 02 47 58 83 05
- HARMONIE DUVERON : Pierre FOURNIER 02 47 58 80 81
- COMITE DES FETES : Dominique MUREAU 02 47 58 87 42
- P'TITS BOLIDES : Guy HAERTY 02 47 58 93 32
- MAIRIE DE SAVIGNY-EN-VERON : 02 47 58 81 12

> Déclarations préalables 2013 - construction de - 20 m²

Nom du pétitionnaire	Adresse des travaux	Nature des travaux
<input type="checkbox"/> MARET Arnaud	56, rue du Bourg	Remplacement de cinq fenêtres, volets et porte d'entrée en bois par du PVC
<input type="checkbox"/> GFA DE LA CROIX	74, rue du Bourg	Division en vue de construire
<input type="checkbox"/> QUINTEAU Jean-Paul	3, rue du Stade	Rénovation du pignon de la maison
<input type="checkbox"/> BELLIARD Antoine	2, rue de la Herpinière	Pose d'une lucarne et de trois fenêtres de toit
<input type="checkbox"/> TAVEAU Jérôme	13, rue du Puy Rigault	Remplacement d'une fenêtre bois par du PVC
<input type="checkbox"/> DELABAUDINIÈRE Betty	60, rue du Bourg	Extension de la maison d'habitation
<input type="checkbox"/> CRESPIAN Franck	4 ter, rue de la Fontaine Rigault	Pose d'une fenêtre de toit
<input type="checkbox"/> BLANCHET Brigitte	5, rue Basse	Pose de quatre fenêtres de toit
<input type="checkbox"/> SAUNIER Noël	6, rue Basse	Transformation d'une porte en baie vitrée sur la façade et surélévation du pignon de la façade
<input type="checkbox"/> PAGE Jean-Louis	12, route de Candes	Rénovation cellier : réfection toiture à l'identique, piquetage façade et pose menuiseries PVC
<input type="checkbox"/> JUIPE Sébastien	16 ter, rue du Stade	Remplacement d'une porte de garage par une baie vitrée
<input type="checkbox"/> BURETTE Sylvia	8, route de Candes	Remplacement des menuiseries bois par du PVC, création d'une terrasse et extension du cellier + pose d'une clôture grillagée et d'un mur bahut
<input type="checkbox"/> LUCE Flaure	Rue de la Fontaine Rigault	Division en vue de construire
<input type="checkbox"/> DARQUET Philippe	1, rue des Acacias	Pose d'une clôture
<input type="checkbox"/> JULIENNE Michel	26, rue du Bourg	Déplacement du portail
<input type="checkbox"/> EDF ENR SOLAIRE	50, route de Candes	Pose de panneaux photovoltaïques
<input type="checkbox"/> GRENIER Daniel	8, rue de la Berthelonnaire	Pose d'une baie vitrée
<input type="checkbox"/> CHEVALIER Daniel	18, rue du Stade	Création d'une véranda et d'un châssis
<input type="checkbox"/> DEVANT Francis	52, route de Candes	Remplacement des menuiseries et pose de volets roulants
<input type="checkbox"/> ODENT Sylvain	5, rue de la Halbardière	Construction d'une véranda
<input type="checkbox"/> ROUSSE Jean-Louis	8, rue du Pré aux Moines	Démolition de deux celliers pour reconstruction d'un cellier aménagé en salle de jeux

Demandes instruites (avec une réponse positive ou négative) ou bien en cours d'instruction.

> Permis de construire 2013 - construction de + 20 m²

Nom du pétitionnaire	Adresse des travaux	Nature des travaux
<input type="checkbox"/> GARNIER Mickaël	La Croix	Construction d'une maison individuelle
<input type="checkbox"/> BOUEROUX Benjamin / TESSIER Clémence	4, rue de l'Ormeau	Reconstruction d'une habitation
<input type="checkbox"/> RAFFAULT Julien	23, route de Candes	Extension de la maison d'habitation
<input type="checkbox"/> TEILLET Patrick	4, rue de la Halbardière	Construction d'un garage
<input type="checkbox"/> BOUEROUX Benjamin / TESSIER Clémence	4, rue de l'Ormeau	Extension entre la maison d'habitation et l'annexe existante
<input type="checkbox"/> COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VERON	80, route de Candes	Extension et réaménagement de l'Ecomusée
<input type="checkbox"/> KALLANORIS Arnaud / COMESSE Bérénice	Rue du Stade	Construction d'une maison individuelle

Demandes instruites (avec une réponse positive ou négative) ou bien en cours d'instruction.

> Ecomusée du Véron

L ancienne bascule publique intègre les collections de l'Ecomusée du Véron



Témoignage de la vie rurale du bourg de Savigny-en-Véron au début du 20^{ème} siècle, l'ancienne bascule publique fait désormais partie des collections de l'Ecomusée du Véron.

C'est en mai 1913 que le Conseil Municipal de Savigny-en-Véron décide de doter la commune d'un poids public, autrement nommé «pont à bascule». Pour cela, le Conseil Municipal débloqua un crédit exceptionnel de 1 400 francs permettant la fourniture et la pose du dispositif. M. Gaultier, alors entrepreneur à Chinon, est chargé de ce travail.

Installée sur la place de l'église de Savigny-en-Véron, à l'angle de la rue du Bourg et de la rue du Véron, la bascule faisait partie d'un dispositif plus complexe que d'apparence : un tablier de chêne, sur lequel on plaçait l'objet à peser, était relié à la bascule grâce à un mécanisme longitudinal en acier. L'ensemble était encadré d'une bordure de pierre et doté d'un petit portail dont seul le préposé à la bascule possédait la clé !

Comme dans de nombreuses autres communes agricoles, la bascule publique trouvait parfaitement son utilité à Savigny-en-Véron. Celle-ci était principalement utilisée pour la pesée de diverses marchandises provenant des exploitations de la commune. Les tarifs de pesage sont d'ailleurs précisés par le Conseil Municipal : ainsi il coûte moins cher de faire peser un mouton ou un veau (0,25 centimes), qu'un porc gras (0,40 centimes) ou un cheval (0,60 centimes) ! Dès l'installation, on attribue au pont à bascule un préposé chargé du bon déroulement des pesées. Le premier sera Emmanuel Gallé.

Avec la diminution progressive du nombre d'exploitants agricoles dans la commune, c'est l'utilité du pont à bascule qui est alors remise en question. Finalement dans les années 1980, l'emploi du pont à bascule est définitivement stoppé. Le tablier de chêne est recouvert d'un massif de fleurs et le mécanisme de pesée, soit la bascule, est retiré.

L'intégration de l'ancienne bascule publique aux collections de l'Ecomusée du Véron, permet de conserver et de faire découvrir à nouveau un objet

oublié, mais également de comprendre les pratiques de pesage qui étaient en lien avec l'activité agricole au début du 20^{ème} siècle, pratiques aujourd'hui presque disparues.

Recherches d'informations :

Vous possédez une photographie ou une carte postale ancienne sur laquelle on peut voir la bascule publique en activité, ou tout document en rapport avec cet objet, cela peut intéresser l'Ecomusée ! Nous pourrions les scanner et vous remettre l'original.

Contact : Tél. 02 47 58 09 05

ecomusee@cc-veron.fr

En 2014 l'écomusée s'agrandit !

Pour améliorer la qualité de l'accueil, la Communauté de Communes construit une salle pédagogique avec un préau, un hall d'accueil et des sanitaires supplémentaires, et réaménage le parking et les cours. Le chantier permet aussi de créer des bureaux pour le personnel et des locaux de stockage pour la ferme.

Pendant toute la durée des travaux, le site est fermé au public. Mais l'écomusée vous accueillera pour un programme culturel étoffé, dans des locaux extérieurs et dans le bocage de Savigny-en-Véron.

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur les activités de l'écomusée dans la brochure du programme culturel disponible à la Mairie en mars et sur le site internet : www.cc-veron.fr/ecomusee



> Informations pratiques

ASSAD

L'ASSAD du Chinonais peut vous aider à votre domicile : ménage, repassage, courses, préparation ou portage de repas, démarches et conseils, aide à la toilette, à l'habillage...

L'ASSAD est membre de l'UNA (Union Nationale de l'Aide, des Soins et de l'aide à domicile).

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h.

55, rue Jean-Jacques Rousseau - 37500 Chinon

Tél. 02 47 93 25 74

PRÉSENCE VERTE

Un service de téléassistance permettant aux personnes fragilisées de rester à domicile.

Agence de Tours - 31, rue Michelet - 37000 Tours

Tél. 02 47 31 61 96

Site internet : www.presenceverte.fr

EMMAÛS Touraine

Sur simple appel au 02 47 93 09 11 (pour le Chinonais), vous pouvez faire enlever gratuitement les objets que vous souhaitez donner.

Accueil, dépôts et ventes :

Chinon : Le Petit Saint Lazare - 46, route de Saumur

Les mardis, jeudis et samedis de 14h à 18h.

GÎTES DE FRANCE

Renseignements : Gîtes de France de Touraine

75, avenue de la République - CS 60433

37174 Chambray-lès-Tours Cedex

Tél. 02 47 27 73 47

www.gites-touraine.com/obtenir-label-gites-de-france.html

ENSEMBLE CONTRE LE CANCER

En effet, à partir de 50 ans, les dépistages organisés du cancer du sein et du cancer colorectal, doivent faire partie de nos habitudes et seront renouvelés tous les 2 ans.

En Indre-et-Loire, c'est le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (CCDC) qui vous invite tous les 2 ans à réaliser une mammographie, pour le dépistage organisé du cancer du sein et un test Hemocult II®, pour le dépistage organisé du cancer colorectal.

Ces examens sont pris en charge à 100% par l'assurance maladie.

Votre médecin traitant est le mieux placé pour vous renseigner.

Parlez-en avec lui le plus tôt possible ou appelez le CCDC au

02 47 47 98 92.

ADMR

Le bureau ADMR de la Vallée de l'Indre est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

au : 11, rue de la Citadelle - 37190 Azay-le-Rideau

Tél. 02 47 45 91 76

Permanences pour le canton de Chinon, Julie Chemin est présente chaque lundi de 14h à 17h et le jeudi de 9h30 à 12h au centre social Intercommunal du Véron, avenue de la République à Avoine.

ASSOCIATION TOURAINE FRANCE ALZHEIMER 37

Présente dans le département depuis 24 ans, Touraine France Alzheimer 37 est une association ayant pour but de venir en aide aux familles dont un membre est atteint de cette pathologie ou d'une maladie apparentée (conseils sur la vie quotidienne, les problèmes juridiques, la communication avec le malade...).

Elle anime plusieurs permanences d'accueil et d'écoute dans le département, du mardi au samedi de 14h30 à 17h.

Touraine France Alzheimer 37

Tél. 02 47 43 01 55

alzheimer.touraine@free.fr

www.francealzheimer-touraine.org

Conservatoire d'espaces naturels Centre

> **Les pelouses des Hauts de Bertignolles : un site naturel original près de chez vous !**

A première vue, rien ne laisse supposer le caractère exceptionnel et la beauté de ce vaste secteur de pelouses ligériennes du nord de la commune de Savigny-en-Véron. Des milieux naturels originaux, presque dunaires, s'imbriquent pourtant ici en mosaïque, alternant pelouses sèches sur sable, tapis de lichens et zones humides avec des plantes et des insectes rares et menacés.

Les communes de Savigny-en-Véron et d'Avoine, propriétaires du site, ont renouvelé leur confiance au Conservatoire en déléguant pour dix nouvelles années la gestion écologique et la mise en valeur du site.

Des travaux seront prévus cette année afin de maintenir la biodiversité associée à ces milieux ouverts. Des animations auprès du grand public et des scolaires seront également assurées afin de sensibiliser et faire découvrir ce patrimoine naturel, bien commun de tous, situé tout près de chez vous !

Préserver, gérer des espaces naturels, accueillir le public...

Tel est le rôle du Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre, association régionale de protection de la nature.

Pour plus d'informations sur le site des Hauts de Bertignolles, pour vous procurer le programme des animations nature ou encore devenir bénévole de l'association, contactez l'antenne Indre-et-Loire / Loir-et-Cher

6, place Johann Strauss - 37200 Tours - Tél. 02 47 27 81 03

antenne37-41@cen-centre.org

www.cen-centre.org

La maison des vins et du tourisme

> **La rencontre du terroir et de l'Homme**

La maison des vins et du tourisme à Beaumont-en-Véron regroupe 25 vigneronnes du Véron. Chacun propose deux à trois vins différents. Ce qui fait près de 80 références de vin de Chinon en cépages cabernet franc et chenin accessibles à la vente. Les amateurs profitent de ce lieu dédié aux produits du terroir pour y trouver des produits de qualité. On y trouve du vin bien sûr mais aussi d'autres spécialités locales comme la poire tapée et la confiture de vin. De nombreux accessoires liés au monde du vin sont en vente, vous y trouverez un large choix de verre, de carafe à décanter, de rafraichisseur... Autant d'idées de cadeaux en cette période de fête. En 2014, la maison des vins et du tourisme proposera des animations régulièrement autour du vin et du tourisme. Des conférences, des soirées à thème seront organisées. Elles concerneront l'histoire locale, la gastronomie... bref, vous aurez un large choix pour découvrir ou approfondir vos connaissances œnologiques.

En juin dernier, les vigneronnes avaient organisé une randonnée dégustation qui a séduit les participants, c'est pourquoi, cette manifestation sera reconduite cette année.

Pour connaître le programme complet de votre année en compagnie de la maison des vins, le mieux est de passer dans cet endroit convivial par nature. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, consulter notre site web.

Infos pratiques :

La maison des vins est ouverte toute l'année :

11h - 13h et 16h - 18h du 1er octobre au 31 mars (horaires d'hiver)

10h30 - 13h et 14h-19h à partir d'avril et jusqu'au 30 septembre (horaires d'été).

14, rue du 8 mai 1945 37420 Beaumont-en-Véron - Tél. 02 47 58 86 17

Courriel : mdv@cc-veron.fr - Internet : www.lamaisondesvinsduveron.com

A consommer avec modération

> Informations pratiques

Portable des élus :
en cas d'urgence
composez le 07 86 29 11 99

PERMANENCES DE VOS ELUS

- **Eveline ZANARDO, Maire**
 Sur rendez-vous
- **Guy PITAULT, 1er Adjoint**
 1ère semaine sur rendez-vous
 Même semaine, astreinte téléphonique
- **Pierre HERVOIL, 2ème Adjoint**
 2ème semaine sur rendez-vous
 Même semaine, astreinte téléphonique
- **Michel ROUX, 4ème Adjoint**
 3ème semaine sur rendez-vous
 Même semaine, astreinte téléphonique
- **Jeannine ROULET, 3ème Adjointe**
 4ème semaine sur rendez-vous
 Même semaine, astreinte téléphonique
- **Eveline ZANARDO, Maire**
 5ème semaine sur rendez-vous
 Même semaine, astreinte téléphonique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VÉRON

32, rue Marcel Vignaud - BP 110 - 37420 Avoine
 De 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30
 (du lundi au jeudi)
 De 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 (vendredi)
 Tél. 02 47 93 78 78 - Fax 02 47 93 78 85
 E.mail : info@cc-veron.fr
 www.cc-veron.fr

MÉDIATHÈQUE

Avenue de la République - BP 88 - 37420 Avoine
 Lundi et jeudi de 16h à 18h
 Mardi de 10h à 12h30 et de 16h à 18h
 Mercredi de 10h à 12h30 et de 16h à 19h
 Vendredi de 10h à 19h
 Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h
 Tél. 02 47 98 19 19
 E.mail : mediatheque@cc-veron.fr
 www.cc-veron.fr/mediatheque

ECOMUSÉE DU VÉRON

80, route de Candes - 37420 Savigny-en-Véron
 Tél. 02 47 58 09 05 - Fax 02 47 58 06 15
 E.mail : ecomusee@cc-veron.fr
 www.cc-veron.fr/ecomusee

LUDOTHÈQUE

13, rue Michel Bouchet - 37420 Avoine
 Tél. 02 47 93 54 51 - Fax 02 47 93 54 55
 Horaires en période scolaire :
 Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h45
 Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h45
 Samedi de 14h à 18h45
 Pendant les vacances scolaires :
 Le lundi de 14h30 à 18h30
 Du mardi au vendredi de 10h à 12h
 et de 14h30 à 18h30
 *Exceptionnellement, ces horaires sont susceptibles
 d'être modifiés

CENTRE DE LOISIRS

13, rue Michel Bouchet - 37420 Avoine
 Tél. 02 47 93 54 54
 Pour toute information, consulter le site internet de la
 Communauté de Communes du Véron.

PISCINE

Avenue de la République - 37420 Avoine
 Tél. 02 47 58 44 80
 E.mail : piscine@cc-veron.fr
 Pour toute information, consulter le site internet de la
 Communauté de Communes du Véron.

SERVICES D'URGENCES

Samu : 15
 Pompier : 18 ou 112
 02 47 81 45 80 ou 02 47 58 87 10
 Gendarmerie : 17 ou 02 47 93 57 80
 EDF (dépannage) : 0 810 333 437
 Centre anti-poison : 02 41 48 21 21

SERVICES SANTÉ

Maison de la santé :
 12, rue des Roches - 37420 Avoine
 Tél. 02 47 98 22 30

DÉCHETTERIE

ZA du Sauget - Tél. 02 47 58 94 19
 Lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15
 Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h15
 Samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h15
 Dimanche et jours fériés : fermeture

CRUES

Tél. 0 825 150 285

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CHINON

1, place Hofheim - CS 40141 - 37500 Chinon
 Tél. 02 47 93 17 85
 E-mail : web@chinon-valde Loire.com
 Du 2 mai au 30 septembre
 Tous les jours de 10h à 19h
 D'octobre à avril
 Tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h

PAROISSE DU VÉRON

La paroisse catholique du Véron comprend les cinq
 communes suivantes : Avoine, Beaumont, Huismes,
 Rigny-Ussé et Savigny-en-Véron. La paroisse du Véron,
 comme celles de Chinon et de Saint-Martin-de-Candes,
 est desservie par des prêtres de la communauté Saint-
 Martin. Don Bertrand Lesoing est plus spécialement
 chargé du Véron depuis septembre 2011.

> La messe

La messe est célébrée chaque dimanche à 11h à
 Beaumont-en-Véron. A Savigny-en-Véron, la messe
 est célébrée le deuxième dimanche du mois à 9h30 et
 chaque jeudi à 18h.

> Pour nous contacter

Secrétariat inter-paroissial
 11, rue Urbain Grandier à Chinon
 Tél. 02 47 93 07 97
 Permanence assurée chaque matin de 9h à 12h du
 mardi au samedi.
 Presbytère de Beaumont : 02 47 58 90 21
 Courriel : b.lesoing@gmail.com

> Sudoku... à vous de jouer

	3	4	6				9	7
		9		7	4	5		
6	1			5				
1						8		5
3			5		1			9
2		5						4
				1			4	8
		2	4	3		6		
4	5				8	2	7	

€	L	7	8	9	6	1	5	4
1	5	9	L	€	4	7	8	6
8	4	6	5	1	7	€	9	L
4	1	€	9	6	8	5	L	7
6	9	L	1	7	5	8	4	€
5	7	8	€	4	L	9	6	1
7	8	4	6	5	€	L	1	9
9	€	5	4	L	1	6	7	8
L	6	1	7	8	9	4	€	5

La grille de jeu est un carré de neuf cases de côté, subdivisé en autant de carrés identiques. La règle du jeu est simple : chaque ligne, colonne ne doit contenir qu'une seule fois tous les chiffres de un à neuf.



Is ont vu le jour en 2012-2013 Connues en Mairie

> 2012 :

♣ ROBIN DAVID Brétany, Virginie, Sylvia, le 29 décembre

> 2013 :

♣ JACINTO DOS SANTOS Cristiano, le 15 janvier

♣ SICOT Ewen, Alain, Luc, le 12 février

♣ KALLANORIS Effie, Louise, le 2 mars

♣ LEBAS Arthur, Roger, Hubert, le 11 mars

♣ BOIREAU Sohan, le 17 mars

♣ HAMELAIN Nathan, le 27 mars

♣ GIRARD Eyözen, le 30 avril

♣ PIRONDEAU Lindsey, le 9 mai

♣ PRISSET Jules, Arnaud, le 13 mai

♣ VIGNERON Paul, Fabien, le 9 juillet

♣ MEYRAN Maelynn, Laëtitia, Mickaëlle, le 5 août

♣ GUÉANT Hugo, le 23 octobre

♣ RICHARD Timéo, Francis, Jean-Pierre, le 27 octobre

Is se sont unis en 2013

♣ NOREL Freddy, Pierre et GUIGNON Clémence, Marianne, Kathy, le 10 août

♣ PINTER Jean-Marc et FONTAINE Virginie, Marie-Noëlle, le 10 août

♣ BOIREAU Jonathan, Jacques, Gérard et FREULON Emmanuelle, le 5 octobre



Is nous ont quittés en 2012-2013

> 2012 :

♣ LUCE Paul, Gustave, Alphonse, Edouard, le 28 décembre

> 2013 :

♣ RAIMBAULT Jean-Michel, Prosper, le 13 janvier

♣ THIBAULT Yves, Bernard, Robert, le 2 février

♣ CRESPIEN veuve FOURNIER Marguerite, Marie, Emilie, le 22 février

♣ GERMANICUS Didier, Guy, le 1^{er} juillet

♣ BUZARD veuve PERROT Adelaïde, Clotilde, Jeanne, le 17 août

♣ ABAD Thomas, le 12 septembre

♣ AUGER veuve GELLÉ Danielle, Claudine, Yvonne, le 3 octobre

♣ VILLEFAILLEAU Jacki, Lucien, le 12 novembre

♣ DUCHESNE Laurent, Jean, le 27 novembre



LE CHOIX FUNÉRAIRE
c'est déjà plus clair

**ESPACE FUNÉRAIRE
LEYLAVERGNE**

A votre écoute 24h/24h - 7j/7j

- Pompes funèbres • Salons funéraires
- Prévoyance Obsèques • Marbrerie
- Articles Funéraires
- Transport et pose en toutes régions

Habilitation 2008 - 37013

Rue de l'Olive - Route de Cravant - 37500 CHINON Cedex
Fax 02 47 98 34 09 - Tél. 02 47 93 02 93



**POMPES FUNÈBRES
LE ROUZIC - VIDEGRAIN**

Tél. 02 47 96 70 78 - 06 82 85 78 78 - Fax 02 47 96 39 57
E.mail : le-rouzic.langeais@orange.fr
www.accompagnementobseques.com

24h/24 7j/7

LANGEAIS - BOURGUEIL / BENAIS

N° ORIAS 0703018

Ambiance
CUISINES & BAINS

sols pro services

Les Buttes - AVOINE - 02 47 97 33 58
www.ambiance-cuisines.fr

MENUISERIE ARTISANALE
BOIS - PVC - ALU
Sur mesures : Escaliers - Cuisines - Agencements
Cyril Besnard
Savigny en Véron - Tél/Fax 02 47 58 04 72

L. Bourdin ARCHITECTES D.P.L.G.
D. Villeret
J.L. Robin
associés

57, rue Haute St Maurice 37 500 Chinon - tél : 02 47 36 00 40

Ets **CLIN** S.A.S.
02 41 67 49 30
Saumur
Menuiserie générale - Bois - PVC - Alu - Mixte

PARTENAIRE CERTIFIÉ
fenêtres et portes
JANNEAU
l'esprit d'ouverture

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
Benjamin BOUEROUX
4, rue de l'Ormeau 37420 Savigny en Véron
Installation - Entretien - Dépannage :
Salle de bains / Adoucisseur d'eau / Climatisation
Chaudière / Ramonage / Pompe à chaleur / Solaire
NEUF ET RÉNOVATION
06 83 18 08 73 - 02 47 58 04 58

RMC CONSTRUCTION
MAÇONNERIE-CARRELAGE
TAILLE DE PIERRE-BETON ARME

RTL LOCATION
TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
CARRIÈRE-BALAYAGE DE VOIRIE

86120 ROIFFE
Tél. 05 49 98 76 38
E-mail : rmcroiffe86@orange.fr

ZINGUERIE - FUMISTERIE
TRAITEMENT DE TOITURES - ISOLATION
Toitures CHESNEAUX-RIBAULT
RESTAURATION DE CHARPENTE
COUVERTURE
Z.A. du Pré Bertin - 49730 VARENNES sur LOIRE
Tél. 02 41 51 72 18 - 06 87 33 75 07
Fax : 02 41 67 55 30

U location **U traiteur**

HYPER U
Bourgueil

UNE EQUIPE A VOTRE SERVICE
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 20H
TEL. 02 47 97 82 14

U BILLETTERIE SPECTACLES **U** PHOTO NUMÉRIQUE
U DRIVE coursesu.com

C2L'O & JARD
Paysagiste, Création et Entretien
Fontaines, Dallages, Murets, Végétaux
Frédéric Duperray
37140 Bourgueil - Tél. 06 37 44 46 70
contact@c2lo.fr - www.c2lo.fr

37²
création
ZC La Grande Prairie - 37140 Bourgueil
Tél. 02 47 97 97 62
www.37decreation.com

- > Imprimerie
- > Broderie
- > Objet pub
- > Signalétique

NOUVELLES MACHINES
Impression grand format
Flocage
Lettres adhésives

citeos
Eclairage public
Mise en valeur
Illuminations
Equipements urbains

Et la ville vous sourit !

02.47.67.80.25 - tours@citeos.com